



LE MATCH S'EST TERMINÉ SUR UN SCORE DE PARITÉ (0-0)

La Tunisie fait trembler le Danemark



COUPE DU MONDE QATAR 2022 ARGENTINE - AR. SAOUDITE 1-2

Les Saoudiens humilient Messi

P.11

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 // N°437 // PRIX 20 DA, Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

L'ONU AVERTIT SUR DES RISQUES « SÉRIEUX » DE PARTITION DU PAYS

Libye, un pays à haut risque

P.3



Assemblée populaire nationale

Le projet de loi de finances 2023 adopté par les députés

P.3

Lamamra prend part aujourd'hui à la réunion du Conseil préparatoire du Sommet de l'UA

L'industrialisation, la diversification économique et la ZLECAf au menu

P.3

L'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique reçue en audience à la chefferie du Gouvernement

P.3

Royaume-Uni

« L'introduction de l'anglais au cycle primaire en Algérie renforcera nos liens commerciaux »

P.2

Dominique Vidal encense les récentes actions de l'Algérie au profit de la Palestine :

« Israël profite de la guerre en Ukraine pour éclipser la question palestinienne »

P.2





ROYAUME-UNI

«L'introduction de l'anglais au cycle primaire en Algérie renforcera nos liens commerciaux»

Le représentant du gouvernement, sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, David Rutley, s'est largement félicité de l'introduction de l'anglais au cycle primaire. Il s'agit selon lui d'une véritable opportunité pour rapprocher les deux pays et renforcer les liens culturels et commerciaux.

« L'Algérie est clairement une terre de potentiel pour son peuple, pour ses partenaires et pour le monde », a ajouté le responsable gouvernemental britannique lors d'un



débat organisé à l'initiative du groupe parlementaire multipartite sur l'Algérie.

Non seulement c'est le pays le plus grand et le plus développé d'Afrique, ajoute l'ora-

teur, mais il possède aussi un énorme capital politique et diplomatique en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au-delà, tout en jouant un rôle clé dans les institutions multilatérales.

MAROC

UN AVOCAT ET EX-MINISTRE DES DROITS DE L'HOMME ARRÊTÉ

L'ex-bâtonnier de Rabat et ministre des Droits de l'homme, Mohamed Ziane (79 ans) a été arrêté dans son bureau à Rabat lundi soir, ont rapporté des médias locaux.

« Il a été transféré à la prison d'El Arjat (près de Rabat). Il n'a même pas

été notifié légalement (de sa condamnation) et il n'a jamais comparu », a expliqué Ali Reda Ziane, un avocat de M. Ziane.

« Il a été condamné (par la Cour d'appel de Rabat) pour toutes les charges possibles et imaginables, c'est une aberration que

je n'ai jamais vue », a protesté le fils de Mohamed Ziane.

Il avait été condamné le 23 février dernier à trois ans de prison ferme et à une amende de 5.000 dirham (470 euros) mais il avait été laissé en liberté.

MINISTRE BRITANNIQUE :

« L'ALGÉRIE EST UN PARTENAIRE DE SÉCURITÉ RESPECTÉ ET DE CONFIANCE »

« L'Algérie est l'un des acteurs clés en Afrique et au sein de la communauté internationale, un partenaire de sécurité respecté et de confiance et un multilatéralisme engagé », a affirmé le représentant du gouvernement, sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, David Rutley.

En marge d'un débat organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de l'éta-

blissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni, le représentant du gouvernement britannique a mis en avant le rôle important que l'Algérie joue dans la région : « Nos relations avec l'Algérie sont entrées dans une période d'engagement, en particulier sur les questions de sécurité. Le Royaume-Uni reconnaît l'expérience et l'expertise de l'Algérie en matière de lutte contre le

terrorisme ».

L'intervenant a notamment souligné que les deux pays ont partagé des succès et des moments difficiles, mais la force de nos relations diplomatiques est intacte, exprimant le souhait de son gouvernement de renforcer et d'approfondir davantage la coopération et les relations dans des secteurs d'intérêt commun (défense, lutte contre le terrorisme, crime organisé).

AU MALI, LES ONG FINANÇÉES PAR LA FRANCE INTERDITES

Les activités des ONG soutenues par la France ont été interdites par les autorités au Mali, lundi, en réaction à la suspension par le gouvernement français de son aide publique au développement à destination de Bamako.

Nouveau coup de semonce. La junte malienne a annoncé, lundi 21 novembre au soir, interdire les activités de toutes les organisations non

gouvernementales financées ou soutenues par la France, y compris celles opérant dans le domaine humanitaire, a rapporté France 24.

Le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, justifie cette décision, dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux, par l'annonce récente de la suspension par la France de son aide publique au développement à destination du Mali.

DOMINIQUE VIDAL :

« ISRAËL PROFITE DE LA GUERRE EN UKRAINE POUR ÉCLIPSER LA QUESTION PALESTINIENNE »

Dominique Vidal, journaliste et essayiste spécialiste de la question palestinienne, estime que « la question palestinienne n'est plus une question géopolitique prioritaire depuis quelques années et encore moins depuis le conflit en Ukraine. Pourtant, la colonisation israélienne continue au vu et au su de tous. C'est dans ce contexte que les factions palestiniennes ont

validé un accord important à Alger il y a quelques jours, dans lequel est affirmé le projet d'organiser des élections présidentielles et du conseil législatif palestinien en 2023.

Dans la déclaration d'Alger, il y a un point qui nous ramène sur la scène politique palestinienne, c'est la tenue d'élections pour la présidence et pour le renouvellement

du Conseil législatif palestinien en octobre 2023. Est-ce que cette perspective, cet agenda politique plus clair, peut résorber le fossé que vous observez entre la classe politique et le peuple palestinien ? Il faut absolument que la communauté internationale s'en mêle pour organiser ce vote et permettre le renouvellement politique souhaité par le peuple palestinien.

MALI

CURIEUX « GRENOUILLAGES » DE LA MINUSMA

Que cachent les retraits successifs des contingents étrangers de la Mission onusienne au Mali ? Qu'advient-il de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (Minusma) après l'annonce des retraits en série des

contingents étrangers présents dans le pays ? Plusieurs pays, notamment le Royaume-Uni, la Suède, l'Égypte, le Bénin, la Côte d'Ivoire, ont annoncé le retrait progressif de leurs militaires et policiers au sein de la mission onusienne.

En pleine crise de

confiance, traduite par une véritable guerre des déclarations, entre Bamako et ses anciens partenaires dans la lutte contre le terrorisme, faut-il s'attendre à la fin de la Minusma ?

La France est nommée pointée du doigt au sein des Maliens.

RETOUR SUR LA CHUTE DE MOSSOUL

À QUI LA FAUTE ?

Le 5 juin 2014, des centaines de combattants de l'État islamique ont lancé un assaut éclair sur Mossoul, la deuxième plus grande ville d'Irak. À la suite de la reddition massive et de la désertion des forces irakiennes, l'État islamique a pris le contrôle total de la ville le 10 juin, à peine 5 jours plus tard. Le groupe a pillé des banques, libéré des prisonniers et capturé des quantités importantes d'équipements militaires fournis par les États-Unis. Mais comment Mossoul a-t-

elle pu tomber si facilement ? Le point de vue conventionnel soutient que l'armée irakienne s'est effondrée en raison de la corruption et des politiques sectaires sous l'ancien Premier ministre irakien Nouri al-Maliki - un chiite (du parti communautaire Al-Da'wa), mais pas que cela.

L'ancien gouverneur de Ninive Atheel al-Nujaifi est également accusé d'avoir aidé Mossoul à tomber aux mains de l'État islamique.

EXPANSION DE BOKO HARAM AU TCHAD ?

Une attaque de Boko Haram contre l'armée tchadienne a fait « une dizaine de morts et des blessés » dans le Lac Tchad, a annoncé la présidence tchadienne dans un communiqué.

Selon N'Djamena, l'at-

taque a eu lieu mardi « au petit matin » contre « une unité de forces de défense et de sécurité, dépêchée en précurseur pour installer le poste avancé de l'armée nationale tchadienne dans l'île De Bouka-Toullorom entre

Ngouboua et Kaiga (province du Lac Tchad) ».

Cette unité de l'armée « a été prise à partie par les éléments de la secte Boko Haram, faisant une dizaine de morts et des blessés », a souligné la présidence tchadienne.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI

Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz



L'ONU AVERTIT SUR DES RISQUES « SÉRIEUX » DE PARTITION DU PAYS

LIBYE, UN PAYS À HAUT RISQUE

Avec une guerre en Ukraine qui n'a pas fini de dévoiler les secrets les plus inimaginables, on a tendance à oublier qu'une autre guerre se déroule aux portes sud-est de l'Algérie. Il s'agit de la guerre civile en Libye, avec un maréchal de plus en plus tenté par un pronunciamiento contre le gouvernement d'union nationale de Tripoli.

Cramé par la Justice internationale, il sait que s'il cède le pouvoir, la prison est un parcours fléché qu'il doit suivre malgré lui. Aussi tente-t-il de faire avancer ses pions. Son fils, Saddam, sur le plan militaire, pour en faire un autre Haftar, maître de la Cyrénaïque. Puis Fathi Bachagha, sur le plan politique, afin de déboulonner Dbeibeh, qui jouit de la légitimité internationale et un proche de l'Algérie.

Le plus urgent sur le sujet aujourd'hui est que le nouvel envoyé spécial de l'ONU pour la Libye a averti que le premier anniversaire des élections reportées approchait à grands pas et qu'un nouveau report du scrutin pourrait conduire le pays à une instabilité encore plus grande, le mettant « à risque de partition ».

Abdoulaye Bathily a déclaré au Conseil de sécurité de l'ONU que le cessez-le-feu d'octobre 2020 tenait toujours malgré l'escalade de la rhétorique et le renforcement des forces des gouvernements rivaux dans l'est et l'ouest du pays.

La crise politique actuelle découle de l'échec des élections du 24 décembre 2021 et



du refus du Premier ministre Abdelhamid Dbeibah - qui dirigeait un gouvernement de transition dans la capitale, Tripoli - de démissionner. En réponse, le Parlement du pays, basé à l'est, a nommé un Premier ministre rival, Fathi Bachagha, qui cherche depuis des mois à installer son gouvernement à Tripoli. Ce dernier n'agit pas de son propre gré, mais semble suivre les

orientations dictées par le maréchal Khalifa Haftar. Bathily, ancien ministre et diplomate sénégalais, arrivé en Libye à la mi-octobre et qui a voyagé dans toutes les régions du pays, a déclaré qu'il est « de plus en plus reconnu que certains acteurs institutionnels entravent activement les progrès vers les élections ».

Il a averti que prolonger

davantage les élections "rendra le pays encore plus vulnérable à l'instabilité politique, économique et sécuritaire" et pourrait risquer la partition. Et il a exhorté les membres du Conseil de sécurité à "joindre leurs efforts pour encourager les dirigeants libyens à travailler avec détermination à la tenue d'élections dès que possible".

Fayçal Oukaci

Par Zahir Mehdaoui



LES « GONFLEURS DE PNEUS », C'EST FINI !

La construction automobile revient en Algérie, entourée d'une multitude de précautions. Tout a été mis en place pour éviter la réédition de la malheureuse expérience menée tambour battant sous Bouteflika, qualifiée par le génie populaire d'industrie de "gonflage des pneus" et qui a coûté inutilement au Trésor public la monumentale somme de 3,2 milliards de dollars. Le nouveau cahier des charges relatif aux industriels et concessionnaires automobiles a pour ambition d'éviter les erreurs du passé et d'installer au bout de cinq ans une industrie automobile avec un réel taux d'intégration de 40 %. On ne peut pas dès à présent prévoir quel serait le profil de ce deuxième épisode de l'industrie automobile algérienne, mais on peut dès maintenant affirmer qu'il sera grandement différent du premier épisode qui a fini, comme chacun sait, par le démantèlement des pseudo-usines automobiles et l'incarcération de leurs propriétaires, grands « gonfleurs de pneus » devant l'Eternel ! Il n'y aura, désormais, point d'importations tous azimuts, de surfacturations, de faux taux d'intégration... Beaucoup de vices auxquels a cédé l'industrie automobile sous Bouteflika seront inévitablement corrigés, et nul industriel n'aura la lubie de jouer dorénavant avec l'argent public et avec les chiffres d'intégration, car, le faire, c'est se retrouver tôt ou tard derrière les barreaux. Maintenant que les textes régissant le secteur existent et que les mesures dissuasives et punitives à l'encontre des fraudeurs sont mises en place, la construction automobile va maintenant démarrer sur les chapeaux de roues. Et ce sont de véritables investisseurs qui vont se lancer dans cette aventure, et non des clients du système, comme cela s'est fait auparavant. L'industrie automobile va apporter une part non négligeable dans l'économie nationale en termes de valeur ajoutée et d'emploi. Aussi est-il impératif de réussir cette relance et de veiller à ce que les objectifs qui lui sont assignés soient totalement atteints, et, pourquoi pas, dépassés. L'Etat est tenu d'assister et d'accompagner les véritables investisseurs et de promouvoir la création d'une multitude de PMI et PME destinées à la fabrication d'intrants locaux pour le secteur automobile. Ce n'est qu'en favorisant les industries périphériques au secteur qu'on peut parvenir à la longue à installer une véritable industrie automobile nationale qui pourrait dépasser largement les 50% d'intégration. Les aberrations constatées par le passé ne seront certainement plus de mise. Donc, il y a fort à parier que l'activité de construction automobile en Algérie est partie pour se développer d'année en année et devenir prochainement une source d'exportation hors hydrocarbures d'une forte importance.

Z. M.

LAMAMRA PREND PART AUJOURD'HUI À LA RÉUNION DU CONSEIL PRÉPARATOIRE DU SOMMET DE L'UA

L'industrialisation, la diversification économique et la ZLECAf au menu

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, prendra part mercredi à Niamey, à la réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) préparatoire au Sommet extraordinaire sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, ainsi que sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

A cette occasion, les ministres des Etats membres de l'UA examineront les rapports thématiques et les pro-

jets de décisions qui seront soumis pour adoption au Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA que la capitale du Niger accueillera le 25 novembre, a précisé le communiqué.

« L'objectif étant de renouveler l'engagement collectif des dirigeants africains en faveur de la transformation structurelle, de la diversification économique et de l'accélération du processus d'opérationnalisation de la ZLECAf, dans le cadre d'une approche intégrée tendant à promouvoir la réalisation des objectifs de l'Agenda

2063 ». Intervenant dans un contexte international marqué par des crises et des tensions géopolitiques croissantes, cette échéance continentale revêt une importance particulière pour l'Algérie dont l'engagement panafricaniste reste constant. Le chef de la diplomatie algérienne prévoit de s'entretenir avec nombre de ses homologues africains "dans le cadre de la tradition de consultation et de coordination" sur les questions d'actualité aux niveaux international et continental, a conclu la même source.

I.M./avec APS

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Le projet de loi de finances 2023 adopté par les députés

Le projet de loi de finances pour l'année 2023 a été adopté ce mardi, à la majorité, par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Avant de l'approuver, l'amendement de certains articles a été voté.

Il s'agit des articles 07, 09, 14, 20 et 49. Quant aux articles 57 et 62, ils ont été tout simplement retirés.

Pour rappel, les députés ont adopté le projet de loi de finances 2023 lors d'une séance plénière présidée par Brahim Boughali, président de l'Assemblée, en présence du ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali, et de plusieurs ministres.

I.Med

Le Premier ministre reçoit l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a reçu hier, à Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

La rencontre, qui s'est tenue au Palais du Gouvernement, a constitué l'occasion de "saluer la profondeur des relations qui lient les deux pays, d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines, ainsi que l'échange de vues autour des questions inscrites à l'ordre du jour du Sommet Etats-Unis-Afrique, prévu à Washington en décembre prochain", précise la même source.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ LE RÉVÈLE :

Le statut particulier des personnels de la santé en est à son stade final

Le ministre a estimé que le dialogue social est l'outil principal de la résolution de tous les problèmes. L'élaboration du statut particulier des personnels de la santé en est actuellement à son stade final. C'est ce qu'a révélé le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi. Voilà une bonne nouvelle pour les personnels de la santé qui ont toujours revendiqué un statut particulier.

« Les revendications des personnels et des syndicats du secteur ont été débattues dans un cadre de concertation, de manière à permettre la prise en charge de l'ensemble des préoccupations des personnels du secteur de la santé », a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite d'inspection à des établissements de santé à Boumerdès.

Il a estimé que la feuille de route, élaborée en s'appuyant sur le dialogue avec les syndicats et les personnels de la santé, « est le cadre idéal pour la prise en charge de toutes les revendications des employés du secteur, quel que soit leur grade », car, a-t-il assuré, « le dialogue est l'outil principal de la résolution de tous les pro-



blèmes». Le ministre a relevé, par ailleurs, que la wilaya de Boumerdès a bénéficié, ces dernières années, d'importants projets de développement qui ont contribué au développement du secteur et à la prise en charge de toutes les questions sanitaires à son niveau. Procédant à l'inauguration de l'Institut national de formation supérieure paramédicale, d'une capacité de 250 places pédagogiques et de 200 lits d'internat dans la banlieue de Boumerdès,

M. Saihi a affirmé que cet établissement est « prêt à accueillir des stagiaires ». Après avoir noté que les travaux de réalisation d'un hôpital de 240 lits dans la ville de Boumerdès « sont très avancés et seront réceptionnés dans six à huit mois », le ministre a ajouté que des instructions ont été données en vue d'« accorder une importance particulière au pavillon des urgences de ce futur hôpital, en le rendant indépendant des autres ser-

vices, avec la nécessité d'une gestion numérique de ce pavillon et de tout l'hôpital », a-t-il précisé. S'agissant de l'hôpital général de 120 lits de la ville de Boudouaou (à l'ouest de la wilaya), M. Saihi a indiqué que « sa mise en service interviendra dans 3 à 4 mois », signalant qu'il est destiné à la prise en charge des besoins des habitants de cette ville et des communes avoisinantes, dont celle de Reghaïa (wilaya d'Alger). Le ministre a aussi fait part

d'autres projets, en cours de réalisation, dont un hôpital de 60 lits à Khemis El Khechna, tandis qu'un autre projet d'un hôpital de 60 lits est en phase d'inscription pour réalisation au profit de la commune de Baghliya, alors qu'une polyclinique a été inaugurée, ce lundi, à El Kerma, dans la banlieue de Boumerdès. Par ailleurs, le ministère de la Santé a entamé la numérisation du secteur, dont notamment les établissements hospitaliers, avec notamment une gestion numérique des personnels et des malades, a souligné M. Saihi.

Il a cité, à titre d'exemple, la numérisation de tous les établissements hospitaliers de la wilaya de Blida, au moment où l'opération se poursuit en vue de sa généralisation à la totalité des structures du secteur de la santé au niveau national.

L'objectif principal de cette opération « est de réduire la pression sur les hôpitaux afin de permettre aux médecins ou aux services des urgences de faire le tri en fonction de la gravité des cas admis, dans le but de faciliter leur prise en charge, et permettre au praticien de mieux suivre ses patients », a expliqué le ministre de la Santé.

Il s'agit également d'éviter au malade de porter son volumineux dossier médical (en papier) à chaque fois qu'il se rend à l'hôpital, ou à chaque changement de résidence ou de wilaya, a-t-il ajouté.

Y. S.

LE MINISTRE DE LA JUSTICE LE SOULIGNE :

Durcissement des sanctions contre les chauffards

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux a évoqué à l'APN des sanctions contre les chauffards, contenues dans le projet du nouveau Code de la route, qui sera transmis prochainement à la première chambre du Parlement par le Secrétariat général du Gouvernement. Il a insisté sur l'impératif de mettre en application, à brève échéance, des mesures coercitives pour réduire les accidents de la circulation, tendant à marquer, d'année en année, des records en nombre de décès et de blessés. « Nous ne devons pas banaliser un accident de la route, qui fait 10 à 15 morts. Nous ne pouvons pas demeurer des spectateurs. Nous devons y faire face avec force, chacun dans son domaine de compétence », s'est insurgé Abderrachid Tebbi face aux députés. Il a incité les imams, les enseignants, les médecins, les animateurs de la société civile... à sensibiliser spontanément et continuellement sur les périls des routes. Il a indiqué que le gouvernement assume ses responsabilités, en prévoyant, dans le projet du Code de la route, des amendes plus élevées, des peines plus sévères et la criminalisation de certains actes irraisonnables au volant, tels la conduite dangereuse ou le refus de présenter une pièce d'identité à un agent de corps de sécurité (Sûreté nationale et Gendarmerie nationale). Des nouvelles sanctions sont consignées dans le projet de texte. Les deux plus éducatives sont les suivantes : le contrevenant au Code de la route est

soumis obligatoirement, par l'autorité compétente, à une formation d'une durée prédéterminée et la confiscation du véhicule utilisé dans « le délit d'homicide involontaire ».

« Le projet contient également des dispositions à même de renforcer la politique nationale relative à la sécurité routière, notamment les volets ayant trait

à l'amélioration du système de collecte et de traitement des données relatives aux accidents de la route et l'amélioration du comportement des conducteurs », a rapporté le ministre de la Justice. Il a précisé que le gouvernement accompagne le nouveau texte par des dispositions législatives, ayant trait à la mise en place d'un plan d'habilitation des feux de

circulation à travers le territoire national et « l'exploitation des cartes de la Gendarmerie et de la Sûreté nationales des zones à concentration d'accidents en plus de l'adoption des tachymètres pour les transports des personnes et des biens et la présence obligatoire d'un chauffeur remplaçant pour les longs trajets ».

R. N.

L'Algérie assure une assistance aux pays africains pour un bon usage des antimicrobiens

Le bureau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie a affirmé, lundi dernier, que l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) apportait son soutien aux laboratoires africains en matière de microbiologie pour un meilleur usage des antimicrobiens. Intervenant à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre les antimicrobiens (22 novembre) et de la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens organisée du 18 au 24 du même mois, Dr Houria Khelifi, du bureau de l'OMS, a indiqué que l'Organisation onusienne avait choisi l'Institut Pasteur pour assister les laboratoires africains en

matière de microbiologie en vue de lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Dans le même contexte, Dr Khelifi a mis l'accent sur l'importance de cette opération pour l'IPA, notamment suite à l'adhésion de l'Algérie au Système mondial de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (GLASS) en 2020, et la mise en œuvre d'un système national de surveillance de la consommation de ces antimicrobiens, suivi par la réalisation d'enquêtes dans ce domaine en plus d'encourager les études scientifiques. Les microorganismes à l'instar des bactéries, des champignons, des parasites et des

virus sont devenus résistants aux antibiotiques, aux antipaludiques et aux antiviraux, constituant ainsi « un grand danger pour la santé », du fait de la hausse rapide de ces organismes sans révéler de nouvelles molécules pour y faire face, a ajouté la représentante onusienne. Elle a également souligné la forte résistance aux bactéries pour la santé humaine, animale et végétale, mais aussi ses lourdes conséquences sur les aspects socioéconomiques, nécessitant des procédures urgentes et une coordination des efforts entre les secteurs à même de réaliser les Objectifs de développement durable (ODD),

affirmant que la résistance aux antimicrobiens figure parmi les 10 plus grands risques qui menacent la santé publique. Dr. Khelifi a évoqué, par ailleurs, le partenariat tripartite avec son approche « One Health », rappelant l'alliance tripartite à laquelle a appelé l'Assemblée générale de l'ONU, entre l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de l'environnement, en vue de soutenir l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action visant à combattre la résistance aux antimicrobiens.

APS

UNE DÉLÉGATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE LA COMMUNAUTÉ ÉTABLIE À L'ÉTRANGER À L'APN

Resserrer les liens avec la mère patrie

La délégation a formulé nombre de propositions susceptibles de consolider l'unité nationale en liant la communauté avec la mère patrie à travers la mise en place de canaux de communication efficaces accompagnés de facilitations et de réformes juridiques dans un cadre consultatif permettant d'impliquer la société civile dans la prise de décision et l'élaboration des politiques.

Le président de la Commission des affaires extérieures et de la coopération de l'Assemblée populaire nationale (APN), Salim Merah, a reçu lundi dernier au siège de l'Assemblée, une délégation représentant la société civile de la communauté nationale établie à l'étranger, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Selon la même source, M. Merah a affirmé que cette rencontre, première du genre, visait "le renforcement des liens de la communauté nationale à l'étranger avec la mère patrie outre la coordination avec ses homologues en Algérie tout en tirant profit de l'expérience des membres de la communauté dans la promotion de l'économie nationale, étant une force économique". Il s'est dit également disponible avec les députés à "écouter les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger pour les transmettre aux autorités compétentes", rappelant les propos du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune qui a affirmé que "la



communauté algérienne fait partie intégrante de l'Algérie". De leur côté, "les membres de la délégation ont salué le grand intérêt accordé par le Président de la République à la communauté nationale établie à l'étranger, mettant l'accent sur la dernière décision portant élargissement du système nationale des retraites pour inclure les ressortissants algériens résidents à l'étranger". Ils ont exprimé, en outre leur disponibilité à mettre toutes leurs capacités à profit dans l'objectif de booster les politiques de développement et les projets écono-

miques en plus du transfert de la technologie et la formation de la ressource humaine en Algérie. Par ailleurs, "la délégation a formulé nombre de propositions susceptibles de consolider l'unité nationale en liant la communauté avec la mère patrie à travers la mise en place de canaux de communication efficaces accompagnés de facilitations et de réformes juridiques dans un cadre consultatif permettant d'impliquer la société civile dans la prise de décision et l'élaboration des politiques". A ce propos, la délégation a souligné "l'importan-

ce de relancer les centres culturels et en plus du renforcement leurs rôles dans la promotion de la culture algérienne à travers le monde, étant un levier pour le développement économique, notamment à travers la participation aux fora et manifestations internationaux". Dans le cadre des efforts visant la promotion de la coopération entre les membres de la communauté, les intervenants ont proposé de "créer un fond spécial au niveau des ambassades algériennes dédié aux catégories vulnérables à l'étranger". **Y. B.**

BRAHIM BOUGHALI :

Nécessité de rationaliser l'utilisation des eaux souterraines

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a tenu au siège de l'Assemblée, une rencontre avec les membres de la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement consacrée à la présentation d'un exposé sur les missions d'information, menées par la commission du 16 au 23 octobre dernier, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Les trois délégations de la

commission ayant entamé le travail d'information dans nombre de wilayas du Sud, ont présenté un exposé sur les infrastructures et les exploitations agricoles visitées, ainsi que les problèmes constatés sur le terrain et ceux soulevés par les agriculteurs lors de leur rencontre avec les membres de ces missions, précise le communiqué. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence des vice-présidents et nombre de

présidents des commissions de l'APN, M. Boughali a estimé nécessaire de descendre sur le terrain, d'accompagner et fournir aide et assistance à l'agriculteur, et d'œuvrer à trouver des solutions concrètes aux problèmes soulevés. Suggérant d'élaborer des plans principaux de production agricole qui tiennent compte de la spécificité des conditions climatiques et naturelles de chaque région, notamment pour les wilayas agricoles par excellence, le

président de l'APN a souligné par ailleurs la nécessité de rationaliser l'utilisation des eaux souterraines et d'exploiter de façon optimale les terres agricoles, en recourant à un matériel moderne, mettant en avant à ce propos l'importance de réaliser des laboratoires de contrôle de qualité et de veiller au respect des normes internationales en matière de production agricole. La Commission de l'agriculture, rappelle-t-on, avait dépêché trois

groupes d'information dans les wilayas d'Adrar, Timimoun, El Menia, Biskra, El Oued, Ghardaïa, Touggourt et Ouargla, à l'effet de s'enquérir de la situation du secteur agricole dans ces wilayas et de constater les problèmes et les contraintes entravant la réalisation des objectifs escomptés dans le cadre du programme du président de la République visant à assurer la sécurité alimentaire nationale. **APS**

EN VUE DE PROTÉGER
DES INNOVATIONS
ET DES PROJETS
DE CRÉATION
DES STARTUPS

Un accord de coopération signé aujourd'hui

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Badari, et la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, signeront aujourd'hui un accord-cadre de coopération en matière de protection des innovations et des projets de création des startups.

Depuis son arrivée à la tête du ministère du Supérieur, Kamel Badari multiplie les partenariats avec divers secteurs en vue de renforcer la coopération dans les domaines de l'innovation, de l'entrepre-

nariat et du développement de la recherche technologique. Il a déjà signé, récemment, avec le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises deux conventions dont la première vise l'accompagnement des étudiants et les diplômés universitaires dans la création des start-up et la deuxième porte sur la formation, la recherche et le développement technologique. **Y. B.**

Confédération syndicale internationale : Labatcha élu premier vice-président

Le secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, a été élu, premier vice-président de la Confédération syndicale internationale (CSI) au terme de son

cinquième Congrès mondial qui s'est tenu à Melbourne, en Australie, rapportent plusieurs médias. Plus de 1 000 syndicalistes représentant environ 200 millions de travailleurs et de travailleuses dans plus de 130 pays sont réunis, depuis vendredi dernier, en Australie pour participer au parlement mondial des travailleurs. Le Congrès mondial de la Confédération syndicale internationale (CSI) rassemble, tous les quatre ans, plus de 300 centrales syndicales nationales en vue d'établir le programme syndical mondial. **R. N.**

CHÉRAGA : SAISIE DE 37 436 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Les services de sécurité de la wilaya d'Alger, représentés par l'équipe de police judiciaire de la Circonscription administrative d'Ouled Fayet, ont réussi à interpellé huit suspects, âgés entre 18 et 62 ans, tous repris de justice, impliqués dans le trafic de produits psychotropes au sein d'une bande criminelle organisée, et

la détention d'armes blanches. C'est ce qu'indique un communiqué de la DGSN. Le document souligne que cette opération de qualité s'est déroulée sous la supervision permanente du procureur de la République territorialement compétent. Elle s'est soldée par la saisie de pas moins de 37 436 comprimés

psychotropes, 10 millions de centimes, ainsi que 12 armes blanches de différents modèles et formes. Une fois finalisées les procédures légales d'usage, les 8 suspects ont été déférés devant la justice pour constitution d'une bande de malfaiteurs, trafic et détention de produits psychotropes et détention d'armes blanches, conclut le même communiqué. **R. N.**

ENERGIE

L'Algérie fait le plein d'électricité

L'Algérie a identifié, selon le ministre de l'Énergie, à travers le plan d'action du gouvernement, les axes de développement d'une économie forte sur des bases durables

Le ministre de l'Énergie et des Mines a affirmé hier que l'Algérie dispose d'une production d'électricité de plus de 25 000 mégawatts, avec un besoin moyen de 12 000 mégawatts, et un pic de consommation ne dépassant pas 17 000 MW. Ces chiffres positifs et favorables permettent à l'Algérie de mettre en place une capacité journalière de 10 000 mégawatts sur le marché régional. D'autre part, M. Arkab a indiqué que l'incarnation et la réalisation de l'ambitieux programme de développement des énergies renouvelables permettront de porter la capacité à 15 000 mégawatts d'électricité propre. Arkab s'exprimait lors de la conférence conjointe sur «L'interconnexion électrique méditerranéenne, facteur d'intégration régionale et catalyseur de la transition énergétique», organisée hier à Alger. L'Algérie a identifié, selon le ministre, à travers le plan d'action du gouvernement, les axes de développement d'une économie forte sur des bases durables. Une économie qui prend en compte toutes ses potentialités, notamment dans le domaine de l'énergie et des mines, pour créer de nouvelles opportunités économiques créatrices de richesses et d'emplois, en mettant en œuvre la politique de développement du



secteur de l'énergie qui vise à assurer la sécurité énergétique du pays comme une priorité absolue.

«Le projet de raccordement électrique directe entre l'Algérie et l'Europe est un enjeu stratégique et une priorité pour l'Algérie» Le ministre de l'Énergie a déclaré que «le développement des liens environnementaux avec le sud de l'Europe s'inscrit dans le cadre de l'intégration des deux rives de la Méditerranée, en créant des couloirs de l'Ouest jusqu'à l'Est.» Arkab a également indiqué que

«le projet d'interconnexion électrique directe entre l'Algérie et l'Europe est un enjeu stratégique et une priorité pour l'Algérie, afin de renforcer les échanges électriques entre les deux rives.» Il a expliqué que grâce à sa situation géographique distinguée et à ses ressources naturelles importantes et diversifiées, le pays a contribué au fil des décennies au renforcement de la sécurité énergétique sur le continent européen. Il s'agit de relier les deux rives de la Méditerranée par des gazoducs qui assurent un

approvisionnement sûr et fiable en gaz naturel vers l'Europe.» Le ministre de l'Énergie a ajouté que «les discussions sur l'intégration au réseau portent souvent sur les réseaux à haute tension, en raison de son importance centrale dans la liaison environnementale des systèmes électriques». «Cependant, avec le développement des énergies renouvelables décentralisées, principalement liées aux réseaux basse et moyenne tension, de nouveaux défis se posent.» Ainsi, l'électricité étant un type d'énergie

difficile à stocker, Sonelgaz cherche actuellement à trouver des débouchés commerciaux pour en vendre l'excédent. Et le marché régional est l'espace le mieux indiqué. Elle en a déjà vendu de petites quantités en Tunisie. L'appétit vient en mangeant, l'électricien algérien voit grand et désire écouler davantage d'électricité. Il reste, cependant, diverses opérations à mener avant d'entamer l'exportation de l'électricité à grande échelle. Sonelgaz doit densifier l'interconnexion.

Youcef S.

EVOLUTION ET RÉFORME DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Les conseils du FMI

À l'occasion de la fin de sa visite en Algérie, effectuée au cours de ce mois de novembre, la cheffe de mission du FMI, Geneviève Verdier, a tenu une conférence de presse lundi dernier à l'hôtel El Aurassi. Geneviève Verdier s'est entretenue avec le gouverneur de la Banque d'Algérie ainsi que des députés, membres de la commission parlementaire des finances et du budget. Elle a apprécié «les progrès réalisés en matière de réformes budgétaires, en particulier dans les domaines de la fiscalité et de la gestion des finances publiques». Elle a toutefois mis en garde contre la «persistance» de la «forte dépendance» de l'économie nationale aux hydrocarbures. Une addiction algérienne ! L'Algérie tire en effet l'essentiel de ses devises des ventes du pétrole et du gaz, même si les exportations hors hydrocarbures ont atteint un niveau historique de 5 milliards de dollars en 2021 et pourraient augmenter pour atteindre 7 milliards de dollars en 2022. «La mission dont il est question estime que la persistance d'une forte dépendance à l'égard des recettes tirées des hydrocarbures et l'augmentation considérable des dépenses prévues en 2023 sont des

sources de risques importants pour les perspectives des finances publiques dans un contexte de forte volatilité des prix des matières premières et d'incertitude mondiale exceptionnelle». Interrogée sur la capacité de résilience de l'économie algérienne en cas de baisse des prix des hydrocarbures, Geneviève Verdier a préconisé des «réformes structurelles sur le long terme, mais aussi des mesures budgétaires et monétaires à court terme». Ces mesures permettraient à l'Algérie, selon la cheffe de mission du FMI, de juguler l'inflation et de mieux affronter le scénario d'une chute des prix des hydrocarbures, car avec les prévisions actuelles des dépenses, le pari est risqué pour les autorités algériennes. En ce qui concerne le prix référentiel du baril de pétrole à 149,2 dollars, nécessaire, selon le FMI, pour équilibrer le budget de l'Algérie, Geneviève Verdier a expliqué que ce chiffre provient d'une analyse basée sur l'évaluation des risques pour les équilibres budgétaires. La cheffe de mission du FMI a reconnu une divergence dans les analyses faites par l'institution qu'elle représente et celles du gouvernement algérien, notamment sur ce qui a trait aux politiques budgétaires et monétaires ainsi que sur les projections sur les prix des hydrocarbures. Geneviève Verdier a estimé que les résolutions comprises dans la loi sur l'investissement allaient aider à créer un climat favorable pour les affaires en Algérie. «La croissance devrait s'accélérer en

2023 et l'inflation devrait ralentir, mais elle restera au-dessus de 8 % en moyenne sur fond d'assouplissement de la politique budgétaire», a ajouté la cheffe de mission du FMI. Elle a souligné que l'inflation a culminé à «9,4 % au cours des derniers mois, son niveau le plus élevé depuis 25 ans». Elle juge «nécessaire» un resserrement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation qui risque de «s'enraciner». La mission du FMI salue la décision de l'Algérie de ne pas recourir à la planche à billets (financement monétaire), tout en estimant que la révision en cours de la Loi sur la monnaie et le crédit «constitue une opportunité pour renforcer le cadre de gouvernance de la Banque d'Algérie et son indépendance». La mission du FMI soutient que le «déploiement envisagé» d'un nouveau cadre législatif pour l'investissement dans les énergies renouvelables pourrait également «faciliter la

transition vers une économie à faible émission de carbone». Tout en saluant les mesures prévues par le gouvernement algérien pour «améliorer la qualité et la disponibilité des données statistiques», la mission du FMI appelle les autorités algériennes à «accorder la priorité aux actions dans ce domaine afin de mieux informer les politiques et les décisions du secteur privé». Elle estime qu'un «ajustement budgétaire équilibré est nécessaire pour freiner les pressions inflationnistes, rétablir une marge de manœuvre pour les politiques économiques et stabiliser la dette publique». La mission du FMI a délivré quelques bons points au gouvernement algérien. Elle a par exemple salué les «progrès réalisés en matière de réformes budgétaires, en particulier dans les domaines de la fiscalité et de la gestion des finances publiques».

Y. B.

OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS DANS LES WILAYAS

Des études sont lancées

Le Centre national d'études et de développement (CENEAPED) a lancé ses études relatives à la «Carte territoriale des opportunités d'investissements de wilayas». De telles études sont destinées à

faciliter l'investissement local. Elles donnent plus de visibilité aux pouvoirs publics et aux investisseurs. Elles sont réalisées par des équipes de professionnels sur les potentialités économiques et les

richesses humaines de chaque wilaya, souligne le Centre, dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. La même source a invité ceux qui sont intéressés à consulter le site : www.ceneaped.dz. **R. N.**

ORAN

Les écoles des cadets de la Nation, des leviers pour la formation des générations

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé avant-hier à Oran que les écoles des cadets de la Nation constituaient de véritables leviers pour la formation des générations devant contribuer à l'édification nationale.

Lors d'une rencontre avec les élèves de l'Ecole "Cadets de la Nation" "Chahid Hamdani Adda, dit Si Othmane" d'Oran, la ministre a indiqué que les cadets de la Nation constituaient des leviers pour la formation d'une jeunesse capable de renforcer les capacités et le professionnalisme de l'Armée nationale populaire, et de contribuer à l'édification nationale. S'exprimant à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, coïncidant avec le 20 novembre de chaque année, il a dit être fier de la formation de "haut niveau, distinguée et qualitative" dont bénéficient les élèves de l'Ecole des cadets de la Nation, dignes héritiers de l'Ecole des cadets de la Révolution, dans tous les domaines, grâce à la qualité de l'élément humain recruté et aux moyens pédagogiques mis en œuvre dans ce cadre. Mme Krikou a aussi salué, à cette occasion, les efforts "honorables" déployés par le Commandement Suprême des Forces Armées dans le domaine de la formation et



de la fourniture d'une éducation pédagogique et paramilitaire au profit de l'éducation d'une génération de haute qualité scientifique pour rejoindre ses différentes structures au service de l'Algérie, empreintes d'un esprit de responsabilité et de patriotisme, adhérant aux principes du 1er novembre 1954. Pour sa part, le commandant de l'Ecole des cadets de la Nation, le Colonel Iziane Djelloul, a indiqué que l'établissement était un "repère du savoir et un noyau pour les cadres de demain". Il a ajouté que cette visite, qui coïncide avec la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant, "permet de prendre connaissance

de la disponibilité des outils pédagogiques nécessaires et les conditions appropriées pour nos élèves. Vous allez sans aucun doute découvrir une source pure qui fournit à l'ANP une élite de futurs cadres". L'officier supérieur a rappelé que "les résultats remarquables obtenus par les cadettes de la Nation marque la consolidation de la place importante que la femme algérienne occupe dans notre société. Elles continueront avec détermination à hisser la bannière du défi et à travailler sans relâche pour obtenir le meilleur pour notre pays". Par ailleurs, la ministre a visité les différentes structures pédagogiques dont dispose

l'Ecole, à l'instar de trois groupements pédagogiques, le groupement des laboratoires, deux salles d'activités et de conférences, une bibliothèque, des installations sportives et des structures d'hébergement pour les élèves. Cette école a ouvert ses portes en septembre 2009. Elle a connu une opération de rénovation et d'agrandissement de ses structures pédagogiques en 2018, ce qui lui a permis d'augmenter sa capacité d'accueil de 600 à 1.200 places pédagogiques. Elle a également été renforcée par des équipements pédagogiques et de laboratoires développés.

R. R.

MOSTAGANEM

Ouverture du Salon national des produits d'éclairage

La première édition du Salon national des produits d'éclairage a été lancée, avant-hier à Mostaganem, avec la participation d'une quarantaine d'exposants venus de plusieurs wilayas. Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, accompagné de représentants des ministères de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'urbanisme, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique, de l'environnement et des énergies renouvelables, et du responsable du groupe d'industries électriques algérien, Djillani Koubibi Bachir, a inauguré cette manifestation, qui se

tient en parallèle du premier colloque national sur l'efficacité énergétique de l'éclairage public, qui dure deux jours. Des industriels spécialisés dans le domaine de l'éclairage, des laboratoires et des bureaux d'études publics et privés agréés, ainsi que d'autres organismes et institutions liés à la filière des industries électriques, prennent part à ce salon organisé par le groupe algérien d'industries électriques. Lors de cet événement économique, plusieurs ateliers sont prévus. Ils porteront entre autres sur "le cadre juridique de l'éclairage public", "l'énergie renouvelable dans

les communes", "l'éclairage public dans la ville intelligente", "l'éclairage domestique et éclairage des entreprises", "la mise en service et la maintenance de l'éclairage public", ont indiqué les organisateurs. Au cours de ces ateliers, qui réunissent des professionnels, seront aussi abordés la question des équipements d'éclairage public, leur installation, leur contrôle, l'adéquation de leur qualité, la formation, l'agrément, l'hygiène et la sécurité environnementale, ainsi que les missions des bureaux d'études dans ce domaine. Les organisateurs ont souligné que ce salon se

veut une contribution au programme national de transition énergétique visant à rationaliser et maîtriser les consommations. Il est prévu que cet événement donnera lieu à des recommandations visant à améliorer l'efficacité énergétique en tant que priorité nationale et à passer à une utilisation intelligente et économique des ressources, tout en garantissant la sécurité et la santé des citoyens, en préservant l'environnement et en tenant compte des engagements internationaux liés à la réduction du réchauffement climatique, a-t-on conclu.

R. R.

CONSTANTINE

20 IDÉES INNOVANTES RETENUES À L'INCUBATEUR DE L'UNIVERSITÉ DES "FRÈRES MENTOURI"

L'incubateur de l'Université "les Frères Mentouri" (Constantine-1) a, à ce jour retenu et mis en phase de protection 20 idées innovantes pour la création de start-up, a déclaré avant-hier la directrice de l'incubateur, professeur Inès Bellili.

L'incubateur de l'Université Constantine-1 créé en septembre 2021 a ainsi retenu et mis en phase de protection 20 idées nouvelles et innovantes conçues par des étudiants, a précisé le professeur Bellili à l'APS ajoutant que ce chiffre sera revu à la hausse au fur et à mesure de la validation d'autres idées innovantes déposées par des étudiants.

Selon le professeur Bellili, les idées innovantes retenues et mises en phase de protection bénéficieront de l'accompagnement nécessaire par l'incubateur en vue de les transformer en start-up au service de l'économie nationale. L'incubateur de l'Université les Frères Mentouri dispose de deux (2) services à savoir service management de formation chargé d'accueillir les idées et accompagner les étudiants concernés et celui d'équipements scientifiques chargé de la mise à la disposition des porteurs d'idées innovantes retenues de toute la logistique technique et scientifique disponible à l'université et également dans les centres de recherche.

idées innovantes retenues et mises en phase de protection ont trait à plusieurs domaines techniques et scientifiques dont la Technologie, la Biologie, Science et vie et Sciences exactes.

R. R.

OUM EL-BOUAGHI

1 À 15 ANNÉES DE PRISON FERME POUR SPÉCULATION SUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Le tribunal d'Aïn Fakroun, wilaya d'Oum El-Bouaghi, a prononcé des peines allant de 1 à 15 années de prison ferme à l'encontre de 14 individus impliqués dans une affaire de «spéculation illicite» sur des produits alimentaires de première nécessité et de large consommation, selon un communiqué du procureur de la République de cette instance judiciaire. Au terme du jugement, le nommé K. M. a été condamné à 10 ans de prison ferme et à une amende de 5 millions DA, les nommés A. B. et K. R., actuellement recherchés, ont été condamnés à 15 ans de prison ferme et à une amende de 10 millions DA. Dix autres individus ont écopé de peines de 8 et 10 ans de prison ferme et d'amendes de 5 millions DA, selon la même source.

Le nommé M. M., a été condamné en application de l'article 228 alinéa 3 du code pénal, à un an de prison ferme et à une amende de 100.000 DA, le nommé H. O. a été relaxé, les marchandises ont été saisies, précise le document. Le communiqué a fait référence à la loi contre la spéculation illégale no 15/21 du 28 décembre 2021 qui stipule des sanctions sévères à l'encontre des contrevenants allant jusqu'à 30 ans d'emprisonnement et à la perpétuité dans le cas où le crime a été commis dans un cadre organisé.

R. R.

LE RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL LE MAROC, DERNIER ETAT EN AFR

Dernière portion de terre encore sous colonisation, le Sahara occidental est un point noir sur les tiroirs des dossiers à conclure en Afrique et une cicatrice béante sur le visage du Maroc. Si l'expansionnisme marocain ne fait plus de doute (son histoire récente et ancienne pullule de récits en ce sens), des puissances ont fait le lit de cet entêtement marocain. Les Etats-Unis, Israël et la France sont en partie responsables du statu quo, de même que les monarchies du Golfe, qui, pour des raisons évidentes, soutiennent la monarchie alaouite.

Il est dit que la marche de l'histoire ne s'arrêtera pas, et que le Maroc aura le temps de méditer sur l'impasse dans laquelle il s'est fourvoyé. Malgré les accords d'Abraham, la félonie de dernière minute de Trump, le jeu fourbe des puissances, l'indépendance ne sera qu'une question de temps.

Déjà, jeudi dernier, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une décision réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux dispositions de la charte des Nations Unies et la résolution 1514 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Lors de sa 76e session en cours, l'Assemblée générale (AG), a appuyé, dans une décision relative à la ques-

tion du Sahara occidental, le processus de négociation lancé par la résolution 1754 (2007) du Conseil de sécurité et soutenu par d'autres résolutions en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable devant permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, et loue les efforts déployés à cet égard par le Secrétaire général et son envoyé personnel pour le Sahara occidental.

La décision de l'Assemblée générale vient en appui à la décision adoptée le 9 novembre par la commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, et des affaires juridiques relevant de l'Assemblée générale.

L'AG souligne l'importance pour les parties de "faire preuve de volonté politique et de travailler dans une atmosphère propice au dialogue afin d'entrer, de bonne foi et sans condi-

tions préalables, dans une phase de négociation plus intensive, en prenant note des efforts consentis et des faits nouveaux survenus depuis 2006, assurant ainsi l'application des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et le succès des négociations".

Ayant examiné de manière approfondie la question du Sahara occidental, l'AG réaffirme le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans sa résolution 1514 du 14 décembre 1960 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

Dans le sillage, elle prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au

Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question à sa soixante-dix-septième session et invite également le Secrétaire général à lui présenter, à sa soixante-dix-septième session, un rapport sur l'application de la présente résolution.

LES NATIONS UNIES RÉAFFIRMENT LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU PEUPLE SAHRAOUI

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, en décembre 2021, sans vote, une résolution dans laquelle elle appuie la solution garantissant au peuple du Sahara occidental son droit à l'autodétermination.

Dans cette résolution, l'Assemblée générale réaffirme son appui au processus de négociations en vue de «parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, permettant l'autodétermination du peuple du Sahara occidental».

Réaffirmant «la... l'Organisation des... l'égard du peuple... tal», l'Assemblée gé... félicite «des effort... secrétaire généra... envoyé personnell... différend une solu... soit mutuellement... re l'autodétermina... Sahara occidental». Par ailleurs, l'Ass... prie le Comité spé... dier la situation e... l'application de la... l'octroi de l'indépe... aux peuples colon... suivre la situation... tal et de lui présen... la question à la 76... semblée. Elle inv... secrétaire général à... de cette session, l... présente résolutio...

«DROIT À L'AUTODÉTERMINATION»

L'Assemblée générale... ce contexte, «le dr... tous les peuples à... tion et à l'indépe... ment aux principe... Charte des Nations... résolution 1514 (X... 1960 et d'autres ré... adoptées». «Consid... les formules possib... nation des territo... dès lors qu'elles c... vœux librement... peuples concernés... conformes aux pri... définis dans ses... (XV) et 1541 (XV)... 1960 et d'autres ré... adoptées», souligne... Cette résolution int... au lendemain de l'a... sident américain... Trump, de la recor... Etats-Unis de la pr... neté marocaine su... Sahara occidental. L... Front Polisario à l'... Amar, a affirmé sa... tion par l'Assemblé... l'ONU d'une nou... concernant le S... constituait un «cou... pation marocaine... visant à dénatur... raouie».

«La nouvelle résolu... position annoncée... Antonio Guterres, du Sahara occide... question de déco... peut être résolue... peuple sahraoui en... immuable à l'auto... souligné le diplom... une déclaration à l'... Amar a rappelé qu... l'AG était interven... droit immuable du... l'autodéterminatio... dance, conformém... contenus dans la... 1514 (D-15), mais... cer la position de l'... nationale vis-à-vis... raouie, qui est une... lonisation inscrite à... la 4e Commission e... chargé d'étudier la... concerne l'applicat...



EST FONDAMENTAL POUR LA STABILITÉ DU MAGHREB RIQUE À EN COLONISER UN AUTRE

responsabilité de
Nations unies à
du Sahara occiden-
générale de l'ONU se
s déployés par le
l et son ancien
pour trouver au
tion politique qui
acceptable et assu-
tion du peuple du

Assemblée générale
écial chargé d'étu-
n ce qui concerne
a Déclaration sur
ndance aux pays et
aux de continuer à
au Sahara occiden-
ter un rapport sur
e session de l'As-
rite également le
a lui présenter, lors
un rapport sur la
n.

MINATION»

ale rappelle, dans
roit inaliénable de
à l'autodétermina-
ndance, conformés
s énoncés dans la
s unies et dans sa
(V) du 15 décembre
olutions qu'elle a
dérant que toutes
les d'autodétermi-
nères sont valables
correspondent aux

exprimés des
s et qu'elles sont
ncipes clairement
résolutions 1514
du 15 décembre
olutions qu'elle a
e la même source.
ervient, notons-le,
nnonce, par le pré-
sortant, Donald
naissance par les
étendue souverai-
r le territoire du
Le représentant du
ONU, Si Mohamed
amedi que l'adop-
e générale (AG) de
ouvelle résolution
ahara occidental
p dur pour l'occu-
et ses tentatives
er la cause sah-

tion renforcera la
par le SG de l'ONU,
sur le statut légal
ntal en tant que
olonisation qui ne
e qu'à travers le
exerçant son droit
détermination», a
ate sahraoui dans
APS.

ue la résolution de
e pour réitérer le
peuple sahraoui à
n et à l'indépen-
ent aux principes
Charte de l'ONU
aussi pour renfor-
organisation inter-
de la cause sah-
question de déco-
à l'ordre du jour de
t du comité spécial
situation en ce qui
ion de la Déclara-



tion sur l'octroi de l'indépendance
aux pays et aux peuples coloniaux.

EN 2017, LA VOIX DE L'ALGÉRIE À L'ONU

Il est toujours édifiant de revenir en arrière pour estimer les positions inchangées de l'Algérie sur le sujet. En 2017, par la voix de SABRI BOUKADOUM, l'Algérie a relevé que le nom de son pays a été mentionné plus de 40 fois dans la déclaration précédente, et a promis que contrairement à son prédécesseur, lui-même se contenterait de parler du Sahara occidental, et ne dirait pas un mot du Royaume du Maroc. Il y a 72 ans, a-t-il commencé, de jeunes diplomates brillants ont rédigé la Charte des Nations Unies et ont jugé indispensable d'ajouter une phrase comme vérité fondamentale laquelle deviendra le paragraphe 2 de l'Article 1 sur les buts et principes: « développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes ». C'est donc que les Pères fondateurs avaient comme objectif, celui de mettre fin à la règle coloniale. C'est quelques années plus tard, que l'Assemblée générale a adopté la résolution-phare 1514.

C'est donc avec amertume et frustration, a poursuivi le représentant, qu'il faut constater qu'en 2017, on discute toujours du colonialisme et qu'il existe encore 17 territoires non autonomes. Le représentant a rejeté catégoriquement tout débat sur les « mérites » du colonialisme. Il a voulu que l'on mette de côté les divergences et que l'on écoute nos consciences. Notre débat, a-t-il insisté, doit porter sur la manière de mettre fin au colonialisme car 17 territoires non auto-

nomes, c'est 17 territoires non autonomes de trop. Disant ne rien voir de promettant, le représentant s'est demandé combien de décennies contre le colonialisme faudra-t-il encore? Finirons-nous, a-t-il craint, par célébrer un jour le colonialisme? Quand viendra donc le temps de discuter sérieusement de la question? s'est-il impatienté.

Nous sommes confrontés, a-t-il rappelé, aux défis des conflits, du développement, du terrorisme et de l'écologie. Ne nous laissons pas distraire par des questions qui sortent tout droit du Moyen-âge. Nous devons nous lever et mettre fin à l'œuvre inachevée du colonialisme, a-t-il encouragé, appelant la Commission, l'Assemblée générale et le Comité spécial de la décolonisation à se lever devant le colonialisme, « un système fait par l'homme qui doit être défait par l'homme ».

Venant au Sahara occidental, le représentant a souligné qu'il s'agit bien d'une question de décolonisation opposant le Polisario au Maroc. C'est la dernière question de décolonisation en Afrique qui est sur l'agenda de l'ONU depuis plus de 54 ans. Le statut juridique du Sahara occidental n'a rien d'ambigu, a-t-il poursuivi, en pointant du doigt l'avis consultatif que la Cour internationale de Justice (CIJ) a rendu en 1975 et qui stipule qu'il n'y a pas de lien juridique entre le Sahara occidental et les deux pays voisins concernés qui pourrait affecter la résolution 1514. L'avis consultatif, a ajouté le représentant, confirme le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination à travers l'expression libre et véritable de la volonté de son peuple. Toutes les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ont

confirmé la nature juridique du conflit et le principe d'autodétermination, a insisté le représentant.

En 1988, a-t-il aussi insisté, ce qui était alors l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait réussi à se mettre d'accord sur un Plan de règlement, approuvé par la suite par le Conseil de sécurité. Ce plan, selon le représentant, est toujours le seul accord valide mutuellement accepté par les deux parties. C'est à la suite de ce Plan que le Conseil de sécurité a décidé de déployer une mission de l'ONU avec pour mandat d'organiser le référendum d'autodétermination, comme en atteste le « r » de son acronyme. Le Conseil, a fait observer le représentant, n'a jamais changé le mandat de la Mission et a toujours insisté sur le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

LE RÈGLEMENT DU CONFLIT AU SAHARA OCCIDENTAL EST UNE QUESTION

« URGENTE ET CRUCIALE »

Le Conseil, a dit le représentant, a aussi appelé les deux parties à reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général sans condition préalable et de bonne foi et invité les pays voisins à apporter leur contribution. L'Algérie, a affirmé le représentant, salue la nomination de l'Envoyé personnel du Secrétaire général et réaffirme son appui aux efforts de ce dernier pour relancer le processus de négociation. L'Union africaine quant à elle est toujours active dans la recherche d'une solution opposant deux de ses États membres. Son Conseil de paix et de sécurité a, en mars 2017, rappelé les dispositions de son acte constitutif sur le règlement pacifique des

conflits. Ses chefs d'État et gouvernement ont adopté, l'année dernière, une résolution appelant l'Assemblée générale de l'ONU à fixer une date pour le référendum. Ils ont aussi décidé de renforcer le mandat de Joachim Chissano, le Haut-Représentant de l'Union africaine, pour qu'il puisse faciliter des pourparlers directs entre les deux parties.

L'Union africaine, a encore fait observer le représentant, a également décidé de réactiver le Comité ad hoc des chefs d'État et demandé à sa Commission d'entreprendre une mission au Sahara occidental et dans les compas pour y évaluer la situation des droits de l'homme. L'Union africaine a d'ailleurs souligné la nécessité de traiter de l'exploitation illégale des ressources naturelles, conformément à l'appel du Secrétaire général sans oublier ceux des organisations internationales dont la Cour de justice européenne.

Le représentant a réitéré le fait que l'Algérie estime que le règlement du conflit au Sahara occidental est une question « urgente et cruciale » pour la stabilité, le progrès et l'intégration du Maghreb. Il n'y a aucune alternative au respect de la doctrine consacrée de l'ONU sur la décolonisation, a-t-il tranché.

En conclusion, le représentant a tenu à saluer le Président de la Commission pour son leadership et son sens de l'équité. Mes mots sont bien un hommage fait publiquement et directement, a-t-il insisté, « par peur que les communiqués de presse de l'ONU ne disent autre chose ». Mes mots sont ceux que vous entendez et pas ceux que vous pourriez être amené à lire dans ces « étranges » communiqués, a conclu le représentant.

I.M.A.

KÉMI SEBA, NATHALIE YAMB, TANOU LELLE, ETC., DES INFLUENCEURS POLITIQUES PESANTS EN AFRIQUE

Les « bêtes noires » de l'Elysée au Sahel

Le Mali, symbole fort de cette émancipation, a humilié la France sur tous les terrains, en tenant tête aux retombées politiques, militaires et diplomatiques, et mieux, en réussissant à entraîner dans son sillage d'autres pays, dont les alliés de l'Elysée qui étaient jusqu'à une date récente, les garants de la francophonie dans la région.

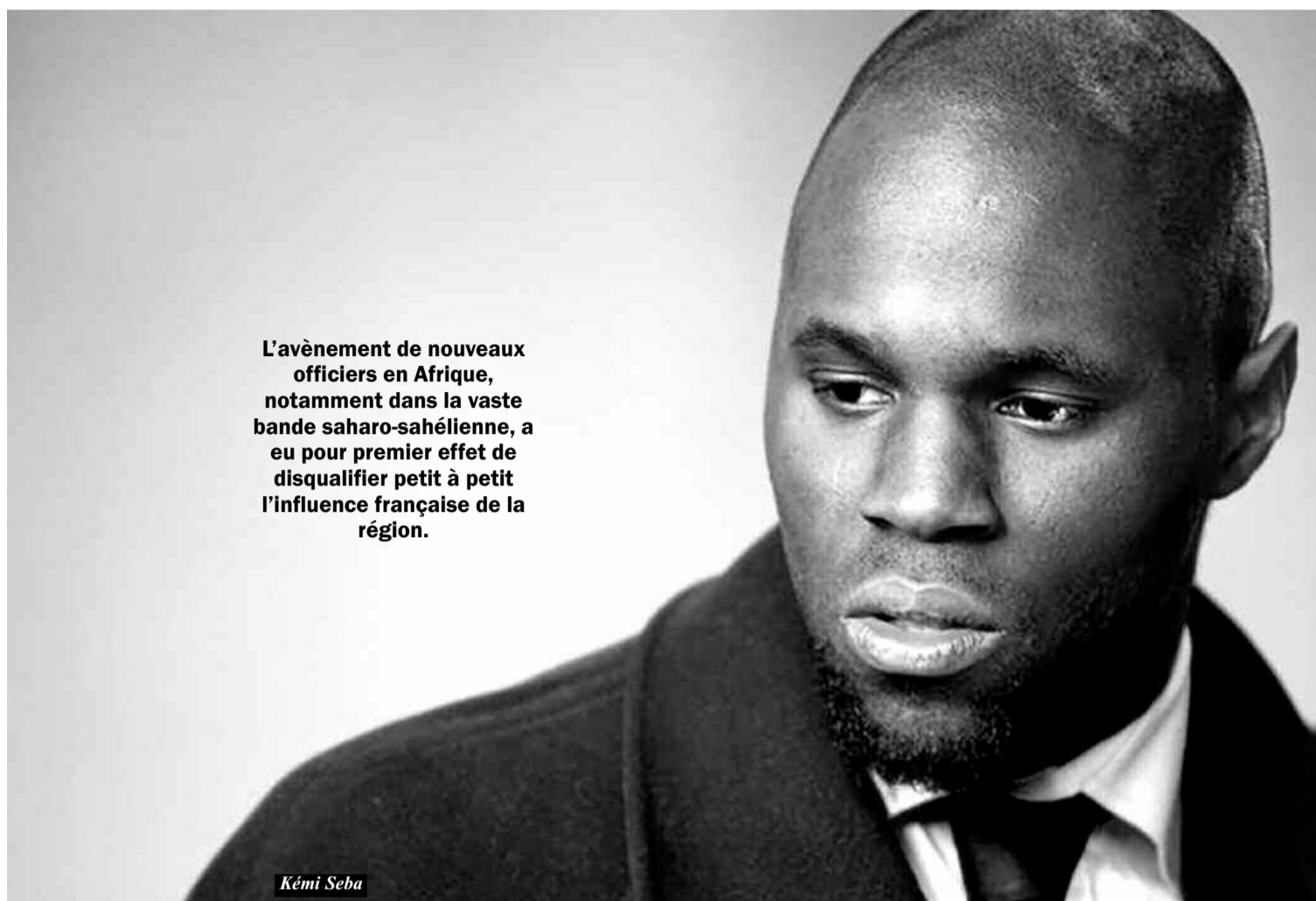
La révocation de Barkhane de plusieurs pays subsahariens en aura constitué l'image forte. Et ce n'est pas le Niger, dernier bastion des petits bivouacs militaires français dans la région qui sauvera la mise.

Il est utile et toujours instructif de repérer les phases-phases de ce déclin brutal, qui a fait suite à l'avènement du colonel Assimi Goïta et des jeunes responsables militaires, qui n'ont pas vécu l'époque Foccart, la villa Charlotte, à Luzarches, et les parfums de l'Elysée pour s'en enivrer outre-mesure.

Au contraire, la critique a porté devant les plus grandes institutions planétaires. Témoin en est, le discours du premier ministre malien, Abdoulaye Maïga, à la tribune de l'ONU, en septembre dernier, lorsqu'il traitait les autorités françaises de «junte au service de l'obscurantisme» et les accusait de «pratiques néocoloniales, condescendantes, paternalistes et revanchardes». L'Elysée n'en revenait pas !

Dans les médias les plus influents au Sahel, même son de cloche : les vidéos fracassantes de la suisse-camérounaise Nathalie Yamb, une des figures emblématiques du renouveau de la fierté africaine, font florès : « La France n'est grande que quand elle grimpe sur les épaules de l'Afrique » dit-elle, avant d'être reprise en chœur par la jeunesse africaine.

Au Mali, Aganisha, la « chaîne qui dénonce même si personne ne le lui a demandé » fait la fierté des jeunes intellectuels maliens, de Bamako à Tombouctou et Kidal. Animée par Tanou



L'avènement de nouveaux officiers en Afrique, notamment dans la vaste bande saharo-sahélienne, a eu pour premier effet de disqualifier petit à petit l'influence française de la région.

Kémi Seba

Lelle, cette chaîne reprend l'actualité politique, avec une analyse froide, souvent pour dénoncer les revers et les dérives française en Afrique, au Mali surtout. Ce type de propos, souvent cantonnés aux sphères d'extrême gauche (ce que n'est pas Nathalie Yamb, plutôt libérale), semble se répandre dans toutes les couches de la société africaine. Selon Aminata Traoré, ancienne ministre de la Culture malienne : « Toute l'Afrique de l'Ouest est en mouvement ».

La violence de l'État français à l'égard des peuples africains fait l'actualité aujourd'hui, et les jeunes intellectuels à Nouakchott, Dakar, Niamey ou N'Djamena haussent aujourd'hui le ton pour exiger « un Nuremberg de la Francophonie ». Après le départ des grands présidents

français, qui avaient une « politique africaine » mesurée, de De Gaulle à Mitterrand, d'autres ont suivi, mais n'ont pas été à la hauteur, dont les sarko-trafiquants ont constitué le paragon le plus exécutable, et ont fini par mener à la cassure, brutale et sans espoir de raccordement. Au Burkina Faso, le cas de figure est à peu près identique. Une nouvelle génération de militaires semble bien « décidée à se dégager de la tutelle de l'État français, qui installa au pouvoir l'assassin de Sankara, Blaise Compaoré, dont la dictature, longue de vingt-sept années, a maintenu le pays dans la misère, sur laquelle prospère aujourd'hui le jihadisme ». Pour Kémi Seba, la France pourrait mobiliser Barkhane entière pour le faire taire, tant sa poli-

tique, son action et ses déclarations font mal à l'Elysée.

Il mène à partir de l'année 2017, à la tête de son ONG Urgences panafricanistes, une lutte « contre le néocolonialisme » français. Il dénonce le franc CFA et le manque de souveraineté monétaire qui touche les pays utilisant cette devise, à travers des manifestations politiques dans l'ensemble des pays d'Afrique francophone.

En peu d'années, il a gagné l'estime des classes populaires africaines et même des élites intellectuelles. Mieux, il est l'ami de tous les présidents africains qui s'émancipent de la tutelle française, comme le colonel Assimi Goïta.

Nathalie Yamb est interdite officiellement de la part du gouvernement français de pénétrer

sur le territoire français. Elle dit avoir seulement rappelé des réalités historiques et politiques évidentes.

C'est dire combien ces sujets fâchent l'Elysée au plus haut point et affichent une fragilité qui en dit long sur l'insistance sur la francophonie, dernier espoir pour la France de demeurer encore dans un espace géographique d'où elle a été lamentablement révoquée.

Pourtant, en l'absence d'une politique claire et apaisée de la part de l'Elysée, la France est encore appelée à perdre sur plusieurs autres chapitres. Le français est déjà en nette perte de vitesse dans beaucoup d'anciennes colonies. Le reste, ce qui reste, ne sera qu'une question de temps.

I.M.Amine

BAMAKO-MOSCOU

Signature d'un accord de coopération entre le Mali et la Russie

Le Mali et la Russie ont signé un accord de coopération sur la sécurité, le renseignement, la gestion des risques et catastrophes, la lutte contre les stupéfiants et la formation du personnel, a indiqué, lundi soir le ministère malien de la Sécurité et de la protection civile, dans un communiqué.

« Sur invitation du ministre de l'Intérieur de la Fédération de Russie, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général de brigade Daoud Aly Mohammedine, a effectué une visite officielle à Moscou (Fédération de Russie) » a noté le ministère malien de la Sécurité, selon la même source.

Le communiqué consulté par l'Agence Anadolu souligne que « pendant son séjour, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile a également visité

plusieurs structures relevant du ministère de l'Intérieur de la Fédération de Russie telles que le Régiment des Forces spéciales de la Police, une unité

de la Police touristique, une unité équestre et le musée du ministère de l'Intérieur ». « Les deux ministres ont réaffirmé leur ferme volonté de

renforcer la coopération dans le domaine de la sécurité entre le Mali et la Fédération de Russie », conclut le communiqué.

I.M.

TCHAD

Une dizaine de soldats tués dans une attaque de Boko Haram

Une attaque de Boko Haram contre l'armée tchadienne a fait « une dizaine de morts et des blessés » dans le Lac Tchad, a annoncé la présidence tchadienne dans un communiqué, mardi. Selon N'Djamena, l'attaque a eu lieu mardi « au petit matin » contre « une unité des forces de défense et de sécurité, dépêchée en précurseur pour installer le poste avancé de l'armée nationale tchadienne dans l'île De Bouka-Toullorom entre Ngouboua et Kaiga (province du Lac Tchad) ». Cette unité de l'armée « a été prise à partie par les éléments de la secte Boko Haram, faisant une dizaine de morts et des Blessés », a souligné la présidence

tchadienne. Selon le communiqué, « cette énième attaque surprise vient confirmer la présence encore active de la nébuleuse Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad, mais aussi, donner raison au président de transition qui a vu ce danger venir, justifiant ainsi sa descente, il y a une semaine, à Baga-sola pour galvaniser les troupes et réorganiser le dispositif ».

Le président de la transition au Tchad, le général Mahamat Idriss Deby, « a instruit d'ores et déjà le gouvernement aux fins d'une riposte appropriée ».

« Tout en réitérant le ferme engagement du Tchad à mettre hors d'état de nuire le ter-

rorisme au Tchad et dans la sous-région, le chef de l'Etat appelle la communauté internationale à prendre la pleine mesure de cette menace réelle et à agir en conséquence », a ajouté le communiqué signé du porte-parole de la présidence, Brah Mahamat. En visite de travail dans la zone du Lac Tchad le 12 novembre courant, le président de la transition au Tchad a annoncé que 600 soldats supplémentaires seraient déployés dans la province, en plus des 9 000 éléments déjà sur le terrain, pour sécuriser la population contre le groupe terroriste Boko Haram.

I. M.

COUPE DU MONDE

Incroyable, l'Arabie saoudite fait plier l'Argentine d'entrée

Première grosse surprise dans cette Coupe du monde : l'Arabie Saoudite l'emporte face à l'Argentine, 2-1 ! En dix minutes, les hommes d'Hervé Renard ont tout renversé.



C'est la fin de cette rencontre! L'Arabie saoudite bat l'Argentine (2-1), avec des buts de l'attaquant d'Al-Hilal Saleh Al Shehri (48^e) et du milieu de terrain d'Al-Hilal Salem Al Dawsari (53^e) d'un côté, contre une réalisation de l'attaquant du PSG Lionel Messi sur penalty (10^e) de l'autre. Dans le groupe C, les Saoudiens prennent les commandes et les Argen-

tins ferment la marche. À la 48^e minute, les Saoudiens égalisent. Côté gauche, dans la surface, Al Shehri, lancé par Al Buraikan et au contact avec Romero, peut marquer, d'une frappe croisée du gauche! Coup de tonnerre!!

À la 53^e minute L'Arabie saoudite prend l'avantage. Al Dawsari prend sa chance du droit et marque en plaçant son ballon petit filet opposé! Martinez ne peut

qu'effleurer le ballon! Juste avant, dans la surface, Al Abid avait frappé du gauche, avant de se faire contrer par Romero.

Al Owais évite l'égalisation à la 63^e minute. Sur le corner, Martinez, dans la surface, frappe du droit, mais il est contré. Sur une reprise du gauche à bout portant de Tagliafico, Al Owais intervient et concède un nouveau corner!

MONDIAL 2022 / GR B

L'Angleterre écrase l'Iran (6-2)

Pour son entrée en matière dans ce Mondial qatari, l'Angleterre a signé avant-hier au Khalifa international Stadium un festival offensif face à l'Iran. Dans la rencontre d'ouverture du groupe B, les Three Lions ont étrillé la Tim melli (6-2) grâce notamment à un doublé de Bukayo Sako et des réalisations de Jude Bellingham, Raheem Sterling, Marcus Rashford et Jack Grealish.

Le malheur des Iraniens a débuté avec la sortie prématurée du gardien Alireza Safar Beiranvand au bout d'un quart d'heure de jeu à la suite d'un choc avec l'un des défenseurs. Les Three Lions, après une entame morose, trouvent la barre à la 32^e par le biais du défenseur mancurien Harry Maguire. Surun

centre du Mancunien Luke Shaw, Jude Bellingham (19 ans) ouvre le score trois minutes plus tard.

Le jeune Bukayo Saka (21 ans) (43^e) et Raheem Sterling (45^e) salent l'addition pour les Anglais avant la pause. Au retour des vestiaires, les protégés de Gareth Southgate restent dominateurs. Raheem Sterling se mue en passeur décisif pour le jeune prodige d'Arsenal Bukayo Saka qui s'offre un doublé peu après l'heure de jeu (4-0) pour son premier match en Coupe du monde. Mehdi Taremi réduit l'écart trois minutes plus tard sur la première véritable occasion de la sélection iranienne (4-1). Sur un superbe service du capitaine des Three Lions et meilleur buteur du Mondial 2018 Harry Kane,

Marcus Rashford, nouvellement entré en jeu, éteint les espoirs de l'Iran (5-1) à la 71^e minute. L'attaquant de Manchester City Jack Grealish conclut le festival offensif anglais à la 90^e minute (6-1). Mehdi Taremi, sur pénalty dans les ultimes secondes du temps additionnel, signe un doublé, le tout premier pour un joueur iranien en phase finale de Coupe du monde.

L'Angleterre occupe la première place du groupe B après cette large victoire, en attendant la deuxième rencontre du groupe qui va opposer les Etats-Unis au Pays de Galles. Bukaya Sako rejoint l'attaquant équatorien Enner Valencia au classement des meilleurs buteurs du tournoi.

R.S.

MONDIAL 2022 / GR. B LES ÉTATS-UNIS ET LE PAYS DE GALLES SE NEUTRALISENT (1-1)

Les États-Unis et le Pays de Galles se sont affrontés au stade Ahmad bin Ali à Al Rayyan avant-hier soir dans le cadre de la première journée du Mondial 2022 qui se déroule actuellement au Qatar.

Les Américains ont ouvert le score peu après la demi-heure de jeu avec le but du jeune attaquant lillois, Timothy Weah, remportant son duel face au gardien adverse après une passe lumineuse derrière la défense de Christian Pulisic (1-0, 36'). Dos au mur, les joueurs gallois ont mis toute leur énergie pour revenir au score dès le retour des vestiaires, une domination qui portera ses fruits avec un penalty sifflé après une faute sur Gareth Bale, le capitaine du Pays de Galles prenant lui-même la responsabilité d'exécuter le tir au but pour égaliser (1-1, 82' sp) sans trembler en fin de match.

A.D.

MONDIAL 2022 / GR A LE SÉNÉGAL S'INCLINE 2 À 0 FACE AUX PAYS-BAS

L'équipe des Pays Bas a battu avant-hier le Sénégal par 2 buts à 0 en match comptant pour la 1^{ère} journée du groupe A de la coupe du monde Qatar 2022 joué au stade Al Thumama de Doha.

Les Oranje, longuement contraints à développer leur jeu du fait du pressing haut des Lions de la Téranga, ont réussi à trouver la faille sur le tard avec des réalisations aux 84^{ème} et 98^{ème} minutes.

La 2^{ème} mi-temps a repris dans le même tempo et tout indiquait que les deux équipes allaient se quitter sur le premier match à score vierge du tournoi.

Dix minutes après la sortie de Kouyaté, un des meilleurs Sénégalais sur le terrain, Frenkie De Jong trouvait, sur un centre au point de penalty, l'attaquant Cody Gakpo qui devance le gardien Edouard Mendy pour catapulter de la tête la balle (1 à 0).

Sur une contre-attaque, Klaassen a doublé la mise (98^{ème}) en poussant le cuir dans le but vide après une frappe de Depay repoussée par Edouard Mendy.

R.S.

HANDBALL/CHAMPIONNATS NATIONAUX (MESSIEURS ET DAMES)

Coup d'envoi de la saison les 16 et 17 décembre

Le coup d'envoi des Championnats nationaux de handball, Excellence (messieurs et dames) de la saison 2022-2023, a été fixé aux 16 et 17 décembre prochain, a annoncé lundi la Fédération algérienne de la disci-

pline (FAHB). Cette décision intervient après les déclarations du nouveau président de l'instance fédérale, Karima Taleb, à l'issue de son élection samedi dernier, relevant «l'urgence à faire démarrer le championnat natio-

nal et le lancement de la discipline au niveau des ligues ainsi que la Coupe d'Algérie".

"Le dernier délais pour le dépôt des dossiers d'engagement a été fixé au 10 décembre", ajoute le communiqué

de la FAHB. Pour rappel, l'ES Ain Touta (messieurs) et le HBC El-Biar (dames) sont les champions d'Algérie de handball lors de la saison 2021-2022.

R.S.

TLEMCCEN

Les frères Racim, fondateurs de l'école algérienne de l'enluminure et de la miniature

L'académicienne à l'Université de Tlemcen et chercheuse dans le domaine des arts, Mokhtari Faiza, a indiqué samedi à Tlemcen que les frères Omar et Mohamed Racim "ont fondé une véritable école algérienne" de la miniature, insistant sur "la nécessité de documenter cet art et de procéder à son étude académique, en vue de le pérenniser".



Lors d'une conférence intitulée "La dimension historique et esthétique de l'école algérienne de la miniature", dans le cadre du 12^e Festival international de la miniature et de l'enluminure qu'abrite Tlemcen, la chercheuse a affirmé que "le mérite de la fondation de cette école revient aux deux frères Racim, en particulier Omar Racim, qui a eu recours à l'enluminure, à la miniature et à la calligraphie dans la conception de ses journaux...". Omar Racim, également "un des pionniers" de la presse en Algérie, "a contribué à la sauvegarde et à la pérennisation de l'art de la

miniature, face aux politiques et tentatives du colonisateur français de le faire disparaître, en l'enseignant à d'autres artistes, dont son frère Mohamed Racim", a ajouté l'intervenante.

Mohamed Racim, contrairement à Omar, connu pour son conservatisme, était plutôt ouvert sur les écoles étrangères, notamment mongole, ottomane, perse et européenne, contribuant aux

côtés de son frère à la fondation de l'école algérienne de l'enluminure et de la miniature, dans un esprit purement algérien et authentique", a-t-elle expliqué. Dans ses différentes œuvres,

Mohamed Racim s'est intéressé à tous les thèmes touchant à la culture algérienne en ce temps-là ainsi que de l'époque ottomane", a fait savoir l'académicienne, ajoutant que les deux frères "ont fondé une véritable école de l'art de la miniature en Algérie, où ils ont mis en avant la dimension nationaliste". Evoquant la situation de l'art de la miniature d'aujourd'hui, la chercheuse a estimé qu'il "existe un intérêt pour la miniature, mais la documentation académique fait défaut dans ce domaine, notamment en matière de l'étude sémiotique historique permettant sa lecture", mettent l'accent sur "la nécessité de créer une véritable école en Algérie pour la documentation de cet art, étant un legs culturel et civilisationnel". Le 12^e Festival international de la miniature à Tlemcen se poursuit jusqu'au 24 novembre. **APS**

LE FESTIVAL NATIONAL DE LA PRODUCTION THÉÂTRALE FÉMININE D'ANNABA

Un acquis pour la culture et la créativité

La relance du Festival national de la production théâtrale féminine d'Annaba prévue du 20 au 27 novembre courant après plusieurs années d'interruption constitue «un acquis pour la culture et la créativité féminine», a affirmé lundi la commissaire de cette manifestation culturelle, l'artiste Lynda Selam.

Animant une conférence de presse, tenue au Théâtre régional Azzedine-Medjoubi dans le cadre des préparatifs pour cette 5^{ème} édition du festival dédiée à la mémoire de la défunte artiste Sonia, de son vrai nom Sakina Mekkiou, Mme Selam a assuré que ce festival a atteint, lors de ses quatre précédentes éditions, un haut niveau sur les plans organisation et artistique et a constitué un acte d'incitation aux créatrices algériennes dans le domaine de

l'écriture dramaturgique, la scénographie et la mise en scène. Elle a ajouté que le festival sera également «un heureux rendez-vous pour faire connaître les créations des artistes algériennes dans le domaine du 4^e art avec leurs touches artistiques singulières et distinguées».

Le Festival national de la production théâtrale féminine verra la participation de six œuvres qui rivaliseront pour les prix du meilleur spectacle, du meilleur texte, de la meilleure mise en scène, de la meilleure interprétation, ainsi que plusieurs autres prix pour la musique, la scénographie et la chorégraphie.

L'association culturelle Ithrene Taguerbous de la wilaya de Bouira participera au festival avec la pièce Tinèkene en langue amazighe au côté des œuvres des théâtres régionaux et coopératives théâtrales d'Annaba, Sétif, Sidi Bel Abbès et Skikda.

La cinquième édition du festival, placée sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, s'inscrit dans le cadre de la célébration du soixantenaire de l'indépendance et sera marquée également par la distinction de figures artistiques et de moudjahidate. **R. C.**

CINÉMA

Chris Hemsworth met sa carrière en pause pour "vivre le moment présent"

Il confie au magazine américain "Vanity Fair" que lors d'un épisode de la série-réalité "Limitless" où il fait tester son ADN, les médecins lui ont annoncé qu'il était porteur de deux gènes déclencheurs d'Alzheimer. Une annonce qui pousse l'interprète de "Thor" à changer de priorité et "vouloir vivre pleinement". Profiter du présent avant qu'il ne soit trop tard. C'est le conseil que donne dans la version américaine du magazine Vanity Fair l'acteur Chris Hemsworth, 39 ans, star du film de super héros Thor, mais aussi en ce moment de la série-réalité Sans Limites, sur Disney+, où le but est de tester les limites du corps et de l'esprit, avec des défis du type apnée

dans une piscine avec les mains attachées, saut à l'élastique, nage en eau glacée... Bref, un concept tout en muscle et en testostérone, dont le but est de trouver les clés pour vivre plus longtemps et mieux. Tout au long de la série, l'acteur est suivi par des médecins. Or, lors du dernier épisode, les analyses ont révélé qu'il avait une prédisposition génétique pour la maladie d'Alzheimer. Il possède deux gènes déclencheurs et il a donc huit à dix fois plus de chances qu'une personne qui ne les a pas de développer cette maladie de la mémoire dans les années qui viennent. Utiliser la série pour sensibiliser Une annonce qui l'a sidéré et qui a failli

ne pas apparaître dans la série. Normalement, les résultats lui sont annoncés à chaque fin d'épisode, pour faire une séquence décryptage authentique, mais les médecins ont alerté la production en amont : impossible de lui annoncer une chose pareille sans le prévenir en amont. Ils l'ont donc convoqué, lui ont expliqué les résultats des tests, et lui ont proposé de ne pas en parler dans l'épisode. Mais après mûre réflexion, Chris Hemsworth a décidé de rendre public son diagnostic, d'utiliser la série pour sensibiliser, expliquer le fonctionnement de cette maladie et surtout parler de dépistage et de prévention. "Parce qu'on peut

anticiper, dit-il, on peut améliorer son sommeil, sa nutrition, gérer le stress. Ce que l'on fait maintenant détermine notre état futur." Et c'est justement pour ça qu'il arrête, "pour prendre le temps de vivre". Il explique qu'il court un marathon sans fin depuis des années, qu'il n'a pas vu grandir ses enfants, qu'il enchaîne projets et tournages et que la perspective d'Alzheimer, au bout d'une vie pareille, change absolument tout. Qu'est-ce qu'on fait quand on sait ? Chris Hemsworth répond qu'il faut "profiter du présent" : "Faites-le parce que vous ne savez pas quand votre heure va venir, vous ne savez pas de quoi demain sera fait, alors vivez pleinement aujourd'hui." **R. C.**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

SINA&A 2022 EXPO INDUSTRIES

29 Novembre - 1 Décembre 2022 | SAFEX (Pavillon Central) Alger

Le Salon International pour l'industrie en Algérie.

Équipement & Outillage | Pièces & Composants | Sous-traitance & Ingénierie | Maintenance & Services | Process des fluides et gaz | Process des solides | Automatisation | Mesure & contrôle | Logistique | Usines Digitales & IT | Bâtiments industriels | H.S.E.



Sponsor visiteurs



**TOSYALI
ALGERIE**

Fer et Acier



EASYFAIRS ALGERIA
Visit the future

Inscrivez-vous maintenant

Plus d'infos >

sinaadz.com | contact@sinaadz.com | +213 (0) 23 06 75 99

L'EXPRESS DU 23/11/2022



L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax : 023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**



ROYAUME-UNI

«L'introduction de l'anglais au cycle primaire en Algérie renforcera nos liens commerciaux»

Le représentant du gouvernement, sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, David Rutley, s'est largement félicité de l'introduction de l'anglais au cycle primaire. Il s'agit selon lui d'une véritable opportunité pour rapprocher les deux pays et renforcer les liens culturels et commerciaux.

« L'Algérie est clairement une terre de potentiel pour son peuple, pour ses partenaires et pour le monde », a ajouté le responsable gouvernemental britannique lors d'un



débat organisé à l'initiative du groupe parlementaire multipartite sur l'Algérie.

Non seulement c'est le pays le plus grand et le plus développé d'Afrique, ajoute l'ora-

teur, mais il possède aussi un énorme capital politique et diplomatique en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au-delà, tout en jouant un rôle clé dans les institutions multilatérales.

MAROC

UN AVOCAT ET EX-MINISTRE DES DROITS DE L'HOMME ARRÊTÉ

L'ex-bâtonnier de Rabat et ministre des Droits de l'homme, Mohamed Ziane (79 ans) a été arrêté dans son bureau à Rabat lundi soir, ont rapporté des médias locaux.

« Il a été transféré à la prison d'El Arjat (près de Rabat). Il n'a même pas

été notifié légalement (de sa condamnation) et il n'a jamais comparu », a expliqué Ali Reda Ziane, un avocat de M. Ziane.

« Il a été condamné (par la Cour d'appel de Rabat) pour toutes les charges possibles et imaginables, c'est une aberration que

je n'ai jamais vue », a protesté le fils de Mohamed Ziane.

Il avait été condamné le 23 février dernier à trois ans de prison ferme et à une amende de 5.000 dirham (470 euros) mais il avait été laissé en liber-

MINISTRE BRITANNIQUE :

« L'ALGÉRIE EST UN PARTENAIRE DE SÉCURITÉ RESPECTÉ ET DE CONFIANCE »

« L'Algérie est l'un des acteurs clés en Afrique et au sein de la communauté internationale, un partenaire de sécurité respecté et de confiance et un multilatéralisme engagé », a affirmé le représentant du gouvernement, sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement, David Rutley.

En marge d'un débat organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de l'éta-

blissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni, le représentant du gouvernement britannique a mis en avant le rôle important que l'Algérie joue dans la région : « Nos relations avec l'Algérie sont entrées dans une période d'engagement, en particulier sur les questions de sécurité. Le Royaume-Uni reconnaît l'expérience et l'expertise de l'Algérie en matière de lutte contre le

terrorisme ».

L'intervenant a notamment souligné que les deux pays ont partagé des succès et des moments difficiles, mais la force de nos relations diplomatiques est intacte, exprimant le souhait de son gouvernement de renforcer et d'approfondir davantage la coopération et les relations dans des secteurs d'intérêt commun (défense, lutte contre le terrorisme, crime organisé).

AU MALI, LES ONG FINANCÉES PAR LA FRANCE INTERDITES

Les activités des ONG soutenues par la France ont été interdites par les autorités au Mali, lundi, en réaction à la suspension par le gouvernement français de son aide publique au développement à destination de Bamako.

Nouveau coup de semonce. La junte malienne a annoncé, lundi 21 novembre au soir, interdire les activités de toutes les organisations non

gouvernementales financées ou soutenues par la France, y compris celles opérant dans le domaine humanitaire, a rapporté France 24.

Le Premier ministre par intérim, le colonel Abdoulaye Maïga, justifie cette décision, dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux, par l'annonce récente de la suspension par la France de son aide publique au développement à destination du Mali.

DOMINIQUE VIDAL :

« ISRAËL PROFITE DE LA GUERRE EN UKRAINE POUR ÉCLIPSER LA QUESTION PALESTINIENNE »

Dominique Vidal, journaliste et essayiste spécialiste de la question palestinienne, estime que « la question palestinienne n'est plus une question géopolitique prioritaire depuis quelques années et encore moins depuis le conflit en Ukraine. Pourtant, la colonisation israélienne continue au vu et au su de tous. C'est dans ce contexte que les factions palestiniennes ont

validé un accord important à Alger il y a quelques jours, dans lequel est affirmé le projet d'organiser des élections présidentielles et du conseil législatif palestinien en 2023.

Dans la déclaration d'Alger, il y a un point qui nous ramène sur la scène politique palestinienne, c'est la tenue d'élections pour la présidence et pour le renouvellement

du Conseil législatif palestinien en octobre 2023. Est-ce que cette perspective, cet agenda politique plus clair, peut résorber le fossé que vous observez entre la classe politique et le peuple palestinien ? Il faut absolument que la communauté internationale s'en mêle pour organiser ce vote et permettre le renouvellement politique souhaité par le peuple palestinien.

MALI

CURIEUX « GRENOUILLAGES » DE LA MINUSMA

Que cachent les retraits successifs des contingents étrangers de la Mission onusienne au Mali ? Qu'advient-il de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations unies pour la Stabilisation au Mali (Minusma) après l'annonce des retraits en série des

contingents étrangers présents dans le pays ? Plusieurs pays, notamment le Royaume-Uni, la Suède, l'Égypte, le Bénin, la Côte d'Ivoire, ont annoncé le retrait progressif de leurs militaires et policiers au sein de la mission onusienne.

En pleine crise de

confiance, traduite par une véritable guerre des déclarations, entre Bamako et ses anciens partenaires dans la lutte contre le terrorisme, faut-il s'attendre à la fin de la Minusma ?

La France est nommée pointée du doigt au sein des Maliens.

RETOUR SUR LA CHUTE DE MOSSOUL

À QUI LA FAUTE ?

Le 5 juin 2014, des centaines de combattants de l'Etat islamique ont lancé un assaut éclair sur Mossoul, la deuxième plus grande ville d'Irak. À la suite de la reddition massive et de la désertion des forces irakiennes, l'Etat islamique a pris le contrôle total de la ville le 10 juin, à peine 5 jours plus tard. Le groupe a pillé des banques, libéré des prisonniers et capturé des quantités importantes d'équipements militaires fournis par les États-Unis. Mais comment Mossoul a-t-

elle pu tomber si facilement ? Le point de vue conventionnel soutient que l'armée irakienne s'est effondrée en raison de la corruption et des politiques sectaires sous l'ancien Premier ministre irakien Nouri al-Maliki – un chiite (du parti communiste Al-Da'wa), mais pas que cela.

L'ancien gouverneur de Ninive Atheel al-Nujaifi est également accusé d'avoir aidé Mossoul à tomber aux mains de l'État islamique.

EXPANSION DE BOKO HARAM AU TCHAD ?

Une attaque de Boko Haram contre l'armée tchadienne a fait « une dizaine de morts et des blessés » dans le Lac Tchad, a annoncé la présidence tchadienne dans un communiqué.

Selon N'Djamena, l'at-

taque a eu lieu mardi « au petit matin » contre « une unité des forces de défense et de sécurité, dépêchée en précurseur pour installer le poste avancé de l'armée nationale tchadienne dans l'île De Bouka-Toullorom entre

Ngouboua et Kaiga (province du Lac Tchad) ».

Cette unité de l'armée « a été prise à partie par les éléments de la secte Boko Haram, faisant une dizaine de morts et des blessés », a souligné la présidence tchadienne.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:**ZAHIR MEHDAOUI**

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 -
(021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 -
(021)73.99.19

Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement

1- Action de fignoler. 2- Qui n'ont pas reçu de solution. 3- Saveur d'un aliment - Terres entourées d'eau. 4- La page des gros titres - Qui est couramment employé. 5- Montré sa joie - 365 jours - Indique la liaison entre deux mots. 6- Stérilisée. 7- Ville de Loire-Atlantique de France - Après zéro. 8- Puissant explosif - Mal des lépreux. 9- Saisons chaudes - Partie de oiselet.

Verticalement

1- Actrice qui a un rôle peu important. 2- Maniant l'ironie. 3- Oiseau échassier dont une espèce est gris cendré - Greffe au jardin. 4- Clair est précis - Apte sans (e). 5- Le fémur par exemple - Mot qui désigne anonymement un individu. 6- Règles établies par le Parlement - Lac d'Italie. 7- Unis par alliance - Pour un calcul de ronds. 8- Ils guettent. 9- Crochet de boucherie - Prince légendaire troyen.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Gonglionnaire
Ganglionnaire
Guanglionnaire
Ganglionnaire

Rosignol
Rossignol
Rossignole
Rocignol

Pâtelage
Patelage
Pâtellage
Pâtelage

Rondonnée
Randonée
Randonnée
Randdonnée

Les mots fléchés

	CÉRÉMONIE OFFICIELLE MÉRITÉE	CHAPEAU DE TOILE ARTISTE	FROMAGE À PÂTE MOLLE PAS RURAL	LES MIENS DÉGRADÉE	PERSONNE SÉDUISANTE	SOLDAT AMÉRICAIN FUS CAPABLE	DÉPARTEMENT DE FRANCE
1							
2					GUETTÉ SAVANT		
3							
4	PETIT ARBRE PASSAGE DE RIVIÈRE						PÉNÉTRANT
5			GRANDE OUVERTE ORDRE DE MARCHÉ		FINASSER BANDE DE TISSU		
6							
7	TRÈS GÂTÉ CARNIVORE MALODORANT			DÉSIGNA PAR VOTE CAPTIVE		VENU AU MONDE FOSSE NASALE	
8					SANS DENTS GAUCHIRA		
9							
10	APRÈS DO SALÉ ET FUMÉ	CLAIR MOQUEUSES			CÉRIUM	SPÉCIALITÉ DE L'ARTISTE SECONDE ÎLE DE FRANCE	
11			SE DIT D'UN TON PÉDANT LA TIENNE				
12	BROYÉ À MOITIÉ					TAPIS DE SOL TROUÉS	
13		CHEF DE BANDE PETIT COCHON			CACHÉ LA VÉRITÉ DIFFÉRENT		
14	OFFRE BOURSIÈRE JEUNES ENTÉTÉS		PRESSER LE PIS SOILLER				DÉNOMBRE
15				VOITURE BORD D'ÉTOFFE			SUPPRIMÉ FAIS DES ESSAIS
16	LAÏCS	CLUB DE MADRID USÉ			POSSÉDANT CRÉATURES		
17						ABSORBÉE SYMBOLE DU NICKEL	
18	TIENT BON SUPPORTER					PATRONY- MES DÉCAMPÉ	
19					USTENSILE DE PÊCHEUR FLEUVE D'ITALIE		
20	CUBES DE JEU HABILE		RASSASIÉ			VIEILLE COLÈRE	
21			NÉCESSITÉ VITALE				EN LES

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Chien originaire de Chine

ABOMINABLE	DILUTION	NAIN
AMIDONNAGE	ECRIVAIN	NAPPERON
AMUSÉ	ENTENDU	NAVRANT
ANCESTRAL	ENVAHI	OBSCUR
ANGLOPHILE	FAITOUT	OEILLET
BANANERAIE	FANFARON	PARMESAN
CAPÉTIEN	FANTASSIN	PAVILLON
CASSATION	FLEURET	PÉPITE
CENTRIFUGE	FROMENT	PLUS
CHÂTELAIN	GÉANTE	SALOIR
COHÉSION	GUSTATIF	SECRÉTAIRE
COLLUTOIRE	HOMÉOPATHE	TECKEL
COMPACT	INCANTATION	TENNISMAN
COMPAS	INDUCTION	TRIQUE
CONFORTABLE	LOUFOQUE	ULTIMATUM
COSINUS	MAGNÉSIUM	
CRYPTÉ	MÉCHANT	
DESSERT	NAGEUR	UNITÉ

S E C R E T A I R E A N G L O P H I L E
M T E N N I S M A N N O I T A S S A C U
A F C I N E H C H C F A E S R F U E N L
G A A T S A R E A O M I A N A I C L A T
N N S U E Y V P L I M L T I V R Q E P I
E F M U P L E R D B O E T A I A N U P M
S A O T N T L O A I A O O V T T H C E A
I R E I I I N I R N U T A P E S O I R T
U O E E N N S R E T T I E N A M U E O U
M N N G A C U O T O N T D O P T I G N M
N N L G U E A R C N W U E A F A H P P L
I O E O G F E N O T T T S R R N A E A A
S I E A U S I I T N C R N E U R O P V R
S T N T S F S R E A U A N A M E E C I T
A U E E N E O M T C T A P E H P L E L S
T L D C H A O Q S N N I S M I C T F L E
N I C O K R E B U A E A O T O I E H O C
A D C O F O G B E N C E N N C W M N N A
F C H A T E L A I N I N D U C T I O N A
C O L L U T O I R E E L B A N I M O B A

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
1- GOBANT - USITES - DEMARCHE - ART - TEL - RIO - CÉSSE - REPREND - IL - REMUA - CÉREALE - REA - LESEES - FAN - MERCI - EN - THE - TEND - OC - BESANCON - OTEE - TUA - DONALD - GAVA - BRUNCH - POITOU - ICI - COL - ASSIETTES - REFUSES - AIL - JET - PERSAN - ES - REVÉE - URGERA - PARESSE - COUIC.

VERTICALEMENT
1- MODÉRER - EVAPORER - BELEMENTS - VOLETER - SAM - PUA - HATAI - VE - NARRA - MENU - TAUPES - STRIE - LE - CABOSSEES - CONCERTO - RUSER - EUH - DESCENDU - ISSU - SEC - REIN - ONCE - ARC - SI - EPEE - DONC - TANGO - TAS - ASE - TAHITI - EU - PERSIL - NOEL - CELERI - STELES - CEDAIS - SAC.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
1- ESPIONNER. 2- SOUCIEUSE. 3- CL - INVEES. 4- LUC - TERRE. 5- ATONES - ID. 6- VICÉS - ANA. 7- AOUT - AIE. 8- GNETUNS. 9- ES - ENIEME.

VERTICALEMENT
1- ESCLAVAGE. 2- SOLUTIONS. 3- PU - COCUE. 4- ICI - NETTE. 5- OINETES - UN. 6- NEVES - AMI. 7- NUER. 8- ESERINE. 9- RESEDA - DE.

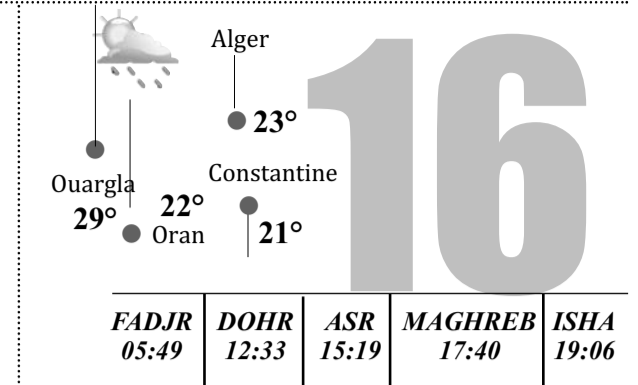
4x4 Anonnement - Brouillerie Langeais - Tourne-disque

BIFFE-TOUT : VERMOUTH

ACCIDENTS DE LA ROUTE PRÈS DE 50 MORTS EN UNE SEMAINE

La liste des morts et des blessés sur nos routes s'allonge chaque jour. Le dernier bilan rendu public hier par les services de la Protection civile fait état de 44 personnes décédées en seulement une semaine. En effet, durant la période du 13 au 19 novembre, 1 358 autres personnes ont été blessées dans 1 110 accidents de la circulation, survenus à travers différentes régions du pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar où 16 personnes sont décédées et 03 autres blessées dans un accident de la circulation.

sées dans 1 110 accidents de la circulation, survenus à travers différentes régions du pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar où 16 personnes sont décédées et 03 autres blessées dans un accident de la circulation.



ELLE LANCE LA PREMIÈRE ÉDITION DU GRAND PRIX DE L'INNOVATION LAFARGE ALGÉRIE REVIENT DANS UN NOUVEAU FORMAT DE CONCOURS

Après un franc succès rencontré par les quatre premières éditions du Grand Prix d'Architecture étudiant (2016 - 2019), Lafarge Algérie revient dans un nouveau format de concours qui s'inscrit parfaitement dans la stratégie du Groupe à faire progresser l'ensemble des parties prenantes vers des modes constructifs moins carbonés, plus responsables et pérennes. Un mode qui préserve nos ressources naturelles, peut-on lire dans un communiqué parvenu à notre rédaction. Lafarge Algérie y ajoute : « Nous n'avons pas de planète B ; l'urgence climatique exige de tous de se mobiliser. Si toute l'économie est concernée, le monde académique doit jouer un rôle significatif. Partant de ce constat, Lafarge Algérie lance en partenariat avec l'École nationale polytechnique « ENP », la première édition du Grand Prix de l'Innovation étudiant. Un grand concours d'idées innovantes pour une stratégie de développement durable assurant une compétitivité dans la chaîne de valeur de l'activité cimentière ». Le coup d'envoi a été donné, lundi 21 novembre, au sein de l'ENP. Cette initiative a pour objectif d'encourager l'innovation et l'esprit d'entrepreneuriat dans le milieu étudiant. Elle vise à accroître les capacités de l'étudiant à présenter de nouvelles idées et méthodes en lien avec les enjeux environnementaux du moment, de les défendre en quelques minutes sur le plan de la faisabilité technique, économique et juridique. Pour cette édition, les participants plancheront sur les thématiques suivantes : comment réduire l'empreinte carbone dans la production et la commercialisation du ciment ; comment simplifier et/ou optimiser l'utilisation des procédés industriels ; comment réduire, remplacer les ressources naturelles dans la production du ciment ; quels matériaux pour réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment ? Le défi pour les candidats consiste à imaginer et à présenter des plans pour réduire l'empreinte carbone dans le processus de fabrication et de commercialisation du ciment en imaginant de nouveaux moyens plus écologiques. Les projets seront suivis et évalués par un comité mixte sur des critères d'originalité, d'objectivité de l'innovation, de viabilité économique du projet, son impact en matière de développement durable et de retombées sociétales.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 23 NOVEMBRE 2022 // N°437 // PRIX 20 DA

ALGÉRIE-SOUDAN

Chanegriha reçoit en audience le Général d'Armée Mohammed Othman El-Houssein

« Cette visite en Algérie sera sanctionnée de résultats profitables pour le processus de coopération, de même que pour les relations de fraternité qui lient les Forces armées de nos deux pays ».

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a reçu hier en audience, le Général d'Armée Mohammed Othman El-Houssein, Chef d'Etat-Major des Forces Armées soudanaises, qui effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation militaire, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution, aux termes de laquelle il a souhaité la bienvenue à la délégation



hôte, en soulignant que cette « visite constituera, sans nul doute, une occasion pour les deux parties d'échanger les points de vue sur la situation prévalant sur la scène internationale, en général, et en Afrique ». Il a ajouté que « cette visite en Algérie sera sanctionnée de résultats pro-

fitables pour le processus de coopération, de même que pour les relations de fraternité qui lient les Forces armées de nos deux pays. ». « Cette visite nous permettra, à l'évidence, d'échanger les points de vue sur la situation prévalant sur la scène internationale, en général, et en Afrique,

en particulier », a-t-il poursuivi. Chanegriha a exprimé sa volonté à œuvrer ensemble à la consolidation des relations historiques qui lient les deux pays frères, notamment à travers la relance des activités de coopération, à même de répondre aux exigences du contexte régional actuel et de relever les défis sécuritaires communs. Et d'ajouter : « Je tiens à vous assurer de notre volonté d'œuvrer ensemble dans le sens de la consolidation des relations historiques qui lient les deux pays frères, notamment à travers la relance des activités de coopération, à même de répondre aux exigences du contexte régional actuel et de relever les défis sécuritaires communs auxquels nous faisons face... ».

R.N.

PLAIDOYER EN FAVEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

« L'Algérie accorde une grande importance à la coopération entre les deux rives de la Méditerranée dans le domaine des énergies et des énergies renouvelables », a affirmé hier Mme Samia Moualfi, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables au cours de son intervention lors de la conférence sur "L'interconnexion électrique méditerranéenne, facteur d'intégration régionale et catalyseur de la tran-

sition énergétique". Elle a aussi assuré que l'Algérie est un partenaire fiable et engagé qui met en valeur la dimension complémentaire dans ses relations avec les pays méditerranéens ». Mme Moualfi a expliqué que la situation énergétique actuelle, avec toutes ses retombées économiques, politiques et environnementales, nécessite de se constituer en 'blocs régionaux' et a appelé à la mise en place d'un marché

maghrébin de l'électricité, en insistant sur l'utilisation des technologies modernes. « La création d'un bloc économique régional pour saisir les opportunités offertes par le secteur de l'énergie et faire de l'intégration nationale une réalité permettra de mettre en place un pôle d'intégration majeure dans l'ensemble de l'économie maghrébine », a encore noté la ministre.

Y.B.

l'esprit d'entrepreneu-

Y.B.

Publicité

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

SINACA 2022 EXPO INDUSTRIES

29 Novembre - 1^{er} Décembre 2022 | SAAL EX (Pavillon Culturel) Alger

Le Salon International pour l'industrie en Algérie.

Inscrivez-vous maintenant

Plus d'infos >
sinaca2022.com | contact@sinaca2022.com | +213 (0) 23 05 55 99

Equipement & Outillage | Pièces & Composants | Sous-traitance & Ingénierie | Maintenance & Services | Process des fluides et gaz | Process des solides | Automatisation | Mesure & contrôle | Logistique | Usines Digitales & II | Bâtiments Industriels | H.S.E.

AGORA 360 | FACTORIA | EDPREBIZ | L'EXPRESS

Sponsor visiteurs
TOSYALI ALGERIE
For et Alcor